

## Le poison du paludisme

Pour prémunir les voyageurs contre la maladie, les médecins québécois prescrivent de plus en plus la méfloquine, un médicament aux effets secondaires parfois virulents

Louis Lafrance  
Collaboration spéciale

**L**E PALUDISME tue, et bien. À chaque année, cette fièvre tropicale cause le décès de un à deux millions de personnes parmi les trois cents millions d'individus infectés. La situation est particulièrement grave en Afrique. Le paludisme y est responsable de 15% de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Malgré le nombre croissant de Québécois qui voyagent dans les zones endémiques, les ravages du paludisme passent largement inaperçus. Devant l'échec de l'élimination du moustique (l'anophèle) qui transmet le parasite aux humains, les intervenants insistent sur les mesures préventives qui vont de l'utilisation du moustiquaire à la prise régulière de médicaments.

### Les risques de la méfloquine

Depuis vingt ans, l'apparition de souches résistantes à la chloroquine (Aralen) a incité les compagnies pharmaceutiques à proposer de nouveaux médicaments anti-paludéens comme la méfloquine (Lariam). S'il règne un consensus sur l'efficacité supérieure de la méfloquine, il y a présentement un débat sur l'utilisation et la toxicité de ce produit qui peut affecter le système nerveux.

L'an dernier, la controverse sur la méfloquine est sortie des cercles restreints de la profession médicale grâce à l'émission télévisée *La Course Destination-Monde*. Le réalisateur de l'émission, Jean-Louis Boudou, rappelle que «six des huit concurrents s'étaient plaints des effets secondaires de la méfloquine».

Originaire du Lac St-Jean, Luc Gagnon est un coopérant du SUCO qui travaille à Djenné, une petite ville isolée du Mali. Après cinq mois de prise régulière de méfloquine, il a été victime d'hallucinations. «Tu peux être sûr qu'après une telle expérience, je me suis débarrassé du médicament», raconte-t-il. Pourtant, Djenné est située aux confins du Sahara. Pendant la moitié de l'année, il n'y a pas un seul moustique!

La méfloquine est disponible aux

États-Unis et en Europe. Denise Côté, de la Protection générale de la santé, qui relève du gouvernement fédéral, confirme que le Canada n'a pas encore délivré de permis de commercialisation pour ce médicament.

Néanmoins, la méfloquine est distribuée dans les centres de médecine tropicale du pays. Ces derniers participent à l'évaluation du produit à l'intérieur d'un protocole d'investigation mis sur pied par le fabricant Hoffman-La Roche et approuvé par les autorités sanitaires canadiennes. Avant de recevoir de la méfloquine, chaque voyageur doit signer au préalable un formulaire de consentement.

Dans la région de Montréal, l'Hôpital St-Luc et le Montreal General Hospital sont les seuls centres habilités à prescrire la méfloquine. Ces deux institutions reconnaissent les effets secondaires du nouveau traitement: étourdissements, troubles digestifs, cauchemars, problèmes visuels, maux de tête, insomnie, et dans des cas plus rares, confusion, perte de conscience et psychose.

### Divergences d'opinions

Le docteur Gervais Fréchette, de l'Hôpital St-Luc, minimise ces effets secondaires: «Il y a environ 10% des gens qui éprouvent des effets secondaires qui sont pour la plupart mineurs. Quant au problème rare de la psychose, il résulte probablement d'une mauvaise évaluation des antécédents de la personne.»

Dans la littérature scientifique, les chercheurs évaluent plutôt entre 20 et 25% le nombre d'individus qui subissent des conséquences de la médication. John McLean, directeur du Centre des maladies tropicales de l'Université McGill, affirme quant à lui que la méfloquine crée des effets secondaires chez 40% des utilisateurs. Selon ses dires, «de 2 à 5% des individus ont des problèmes graves qui peuvent justifier un arrêt du traitement».

Une récente étude suisse indique que le traitement préventif à la méfloquine cause de passagers mais sérieux troubles neurologiques et psychiatriques chez une personne sur mille. Les docteurs Fréchette et McLean légitiment l'utilisation de la méfloquine en

comparant ses effets secondaires aux graves conséquences du paludisme. Selon M. McLean, cinq Canadiens sont décédés du paludisme depuis 1991. De plus, tous les médicaments anti-paludéens sont susceptibles de produire des effets indésirables.

Les deux cliniques de voyageurs de Montréal s'inspirent grandement des travaux du *Control Disease Center* (CDC) d'Atlanta, qui affirme la présence de résistance à la chloroquine sur l'ensemble de l'Afrique noire.

### Cent mille voyageurs

Cette conclusion est contestée par certains pays, dont la France. En bref, les Français affirment que la chloroquine est encore efficace et que l'utilisation de la méfloquine va créer de nouvelles souches de parasites de plus en plus résistantes à l'action des médicaments. Pour le docteur Fréchette, cet argument est manifestement faible. «Il y a 100 000 voyageurs qui vont en Afrique chaque année. C'est un trop petit nombre pour créer des souches résistantes», tranche le médecin de l'Hôpital St-Luc.

Il n'empêche qu'au Sierra Leone, des chercheurs français ont enregistré des cas de patients résistants à la méfloquine. Le médecin français Pierre Thibaut dénonce la position du CDC d'Atlanta. De retour en France depuis peu, après quinze ans de pratique en médecine tropicale en Afrique, il explique que la chloroquine combinée avec de la paludrine offre encore une excellente protection contre le paludisme.

«Notre expérience sur le terrain nous convainc que la majorité des cas rapportés de résistance à la chloroquine et à la paludrine sont plutôt liés à une mauvaise utilisation de ces deux médicaments», précise-t-il.

Le docteur Thibaut s'inquiète pour la santé future des populations locales. «Il faut comprendre que la méfloquine est présentement notre seule munition de réserve contre le paludisme. Il est évident que la chloroquine va devenir de moins en moins efficace. Lorsque ce jour arrivera, que fera-t-on si on a laissé se développer des souches résistantes à la méfloquine?»

Le recours presque systématique



Le paludisme, qu'on appelle aussi la malaria, est endémique dans certaines régions chaudes et humides. Le Sénégal (photo) n'y échappe pas. En Afrique, le paludisme est plus meurtrier que le sida.

à la méfloquine n'est pas le lot de tous les médecins québécois. Le docteur Jacques Girard, du Centre du Sahel de l'Université Laval, partage la position française. «Nous ne sommes pas contre la méfloquine, il s'agit de bien évaluer les divers facteurs, opine-t-il. Si un coopérant s'en va vivre dans une ville, on lui proposera de la chloro-

quine et de la paludrine. Mais si un autre s'en va travailler dans une zone marécageuse du Bénin, on lui prescrira probablement de la méfloquine.» Il n'y a pas de solution automatique, ajoute-t-il. Il faut tenir compte des antécédents médicaux de la personne, de la durée du voyage, de la présence ou non de ressources médicales, des conditions de vie, des saisons des pluies, etc.

Le docteur Girard estime que la majorité des médecins québécois n'ont pas une connaissance adéquate de la réalité africaine. «Les zones tropicales, c'est loin du Québec.»

### Améliorer notre culture médicale

Le point de doigt la culture médicale qui amène le médecin à privilégier le médicament le plus puissant. «C'est normal, un médecin veut toujours faire le maximum pour son patient. Mais on ne tient pas compte qu'il existe plusieurs paliers de résistance à la chloroquine», déclare le chercheur.

Cette même attitude excessive prudente est présente parmi les organismes comme l'OMS et le CDC d'Atlanta. On connaît la judiciarisation de la société américaine et son impact sur la pratique de la médecine, rappelle le docteur Girard. «Le CDC veut éviter les poursuites, il conseille donc la méfloquine, le médicament le plus puissant.»

À l'évidence, la méfloquine ne fait pas l'unanimité, autant chez les chercheurs que chez les voyageurs.

Renée Pelletier, médecin au Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), confirme qu'un nombre important de coopérateurs en Afrique abandonnent l'utilisation de ce médicament au cours de leur séjour.

Richard Marcoux, chercheur au département de démographie de l'Université de Montréal, s'inter-

roge sur la compétence de certains médecins de la clinique Santé-Voyage de l'Hôpital St-Luc. «Ce n'est pas sérieux de voir un jeune médecin s'excuser en disant que sa formation ne contenait pas beaucoup de cours sur les maladies tropicales», s'impatiente le chercheur.

Il n'existe pas au Québec de spécialisation sur les maladies tropicales. Selon le docteur Girard, un médecin qui désire se spécialiser doit s'expatrier, de préférence vers les anciens pays colonisateurs, comme la France ou la Hollande.

### Somatisation?

Florence et Richard, un couple de voyageurs, critiquent l'information qui leur a été communiquée à l'Hôpital St-Luc.

«C'était toujours nous qui devions poser les questions, dit Florence. On a eu l'impression de n'être que des cobayes qui devaient valider un nouveau médicament. La méfloquine est un médicament controversé, on devrait au moins le dire aux gens qui consultent.»

Le démographe Richard Marcoux se souvient qu'au départ, la liste des effets secondaires ne l'avait guère inquiété. «On a tellement la mauvaise habitude de s'abandonner aux médecins.» Lors d'un séjour au Mali, il a rapidement ressenti de l'anxiété et des problèmes d'insomnie. «À mon retour, j'ai fait part de mes symptômes. Le médecin m'a répondu que je somatisais!»

Quelques semaines plus tard, il part pour le Rwanda. La poursuite des effets pénibles le convaincant d'abandonner le traitement.

De retour à Montréal à l'automne 1991, il demande à un médecin de la clinique de l'Hôpital St-Luc de lui faire parvenir de l'information plus détaillée sur la méfloquine. Janvier 1993, il attend toujours...

## La grande Europe de l'audiovisuel

Alain Woodrow  
Le Monde

**L**A DATE SYMBOLIQUE du 1er janvier 1993 n'est pas seulement celle de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen. Elle marque, de deux pierres blanches, la route vers la grande Europe audiovisuelle: par le lancement de la chaîne d'information continue, *Euro-news*, ainsi que par l'intégration de l'OIRT (Organisation est-européenne qui regroupe les radio-télévisions de l'ancien bloc communiste) dans l'Union européenne de radio-télévision (UER).

Niché dans la banlieue verdoyante du Grand-Saconnex, le siège de l'UER à Genève ressemble aux bâtiments fonctionnels avoisinants des organisations qui ont élu domicile dans cette ville internationale. Acier, verre et béton froids, plantes vertes et précision suisse. C'est une affaire qui marche, à en juger par les travaux d'agrandissement, visibles de la fenêtre. «C'est une aile neuve, explique Jean-Pierre Julien, l'attaché de presse, où nous installerons bientôt l'Eurovision, dont le centre technique se trouve, pour des raisons historiques, à Bruxelles.»

L'Eurovision est synonyme pour la plupart des téléspectateurs de «Concours de la chanson» ou de «Jeux sans frontières». Elle est beaucoup plus que cela. Ce carrefour international de l'image et du son est né, il y a presque quarante ans, de la vision des pionniers de la télévision. En 1954, la retransmission de la Fête des narcesses à Montreux donnait le coup d'envoi de ce premier réseau international de télévision au

monde. Déjà, quatre ans auparavant, la large couverture du couronnement de la reine Elizabeth et de la Coupe du monde de football avait prouvé que la diffusion transfrontalière n'était plus de la science-fiction. Grâce à la création, la même année, de l'UER.

C'est à Torquay, petite station balnéaire au sud de l'Angleterre, que, le 12 février 1950, vingt-trois organismes de radio-télévision européens signaient l'acte constitutif de l'UER, remplaçant l'Union internationale de radiodiffusion, créée en 1925 mais disloquée par la guerre. Au fil des ans, l'UER est devenue une sorte de club d'entraide, de syndicat au service des pays les plus pauvres et d'agence mondiale d'images et de programmes.

Elle se définit comme «une association internationale indépendante», dont l'objet essentiel est «de promouvoir la coopération entre ses membres en matière de programmes de télévision et de radio, et de défendre leurs intérêts dans ces domaines, y compris sous leurs aspects techniques et juridiques». Ses membres étant passés, en quarante ans, de 23 à 114, dans 79 pays, elle est aujourd'hui la plus grande association professionnelle de radiodiffuseurs au monde. Elle compte 60 membres actifs (dans 47 pays de la zone européenne de diffusion, qui s'étend de l'Irlande à la Turquie et de la Finlande au Maroc) et 54 membres associés dans 32 autres pays.

Ses membres appartiennent, pour la plupart, au service public, sauf rares exceptions (comme le réseau britannique ITV ou la chaîne privée française TF 1) acceptées selon des critères stricts: une couverture nationale desservant la

totalité de la population, une programmation diversifiée destinée à tous, y compris les minorités, et produite pour une part importante par la chaîne.

L'assemblée générale, instance suprême de l'UER comprenant tous les membres, actifs et associés, élit le conseil d'administration. Quatre commissions spécialisées sont chargées par le conseil des secteurs télévision, radio, affaires juridiques et questions techniques. Les services permanents (deux cent cinquante personnes) sont dirigés par un secrétaire général, Jean-Bernard Münch.

Le côté «club informel» de l'UER se traduit par une solidarité entre pays riches et pays pauvres. Les échanges les plus courants concernent les programmes sportifs, grâce à Eurosport (réseau créé par dix-sept membres de l'UER), et les sujets d'actualité (sept échanges par jour, soit dix-sept mille sujets par an). «En septembre prochain, annonce Henri Perez, directeur de la commission télévision, un réseau d'information continue, *Permanent News Network*, remplacera les échanges quotidiens à heures fixes pour fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre.»

«Last but not least», l'UER est à la pointe du progrès technique. Une cinquantaine de groupes de recherche préparent l'audiovisuel de demain: la télévision haute définition, la radiodiffusion numérique, le Radio Data System (sélection automatique des fréquences), la télévision stéréoscopique (en trois dimensions), les images virtuelles... Avec des bureaux permanents à Moscou, à New York et à Washington, l'UER s'ouvre non seulement à l'Est, mais aussi au Nouveau Monde.



# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, mercredi 20 janvier 1993

## CINÉMA / chronique

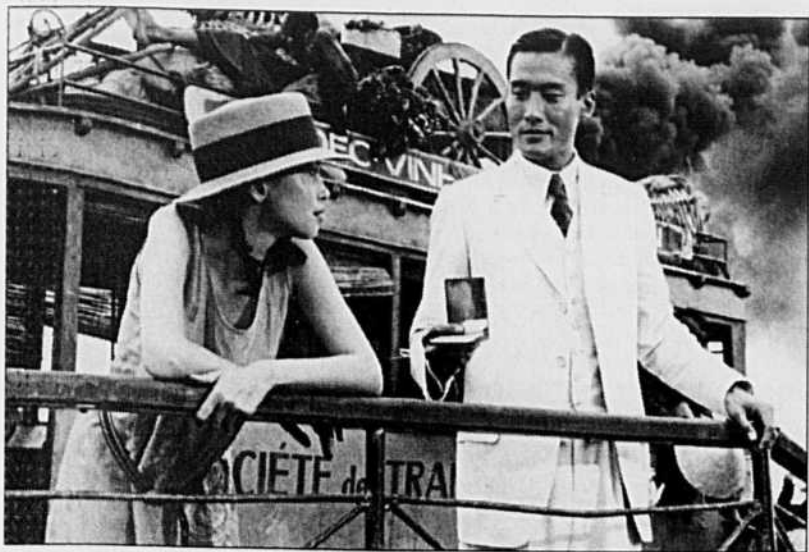


PHOTO BENOIT BARBIER  
Tony Leung et Jane March dans *The Lover (L'amant)*, de J.J. Annaud.

## Les Césars sont-ils solubles dans l'anglais?

Alain Charbonneau

DEPUIS UN PEU PLUS d'un mois, le milieu cinématographique français est le théâtre d'une polémique qui promet d'alimenter longtemps le débat, de plus en plus chaud, sur l'impérialisme linguistique de l'anglais et sur la menace qu'il constitue pour la langue de Molière. C'est le conseil d'administration de l'Académie des arts et des techniques du cinéma (ACCT) qui le premier a mis le feu aux poudres. A la mi-décembre, ses membres décident de modifier les règles de la rituelle course aux césars et de limiter à la seule catégorie du meilleur film étranger l'éligibilité des longs métrages tournés en langue étrangère par des réalisateurs français. L'initiative disqualifiait ainsi d'un seul coup *L'amant* de Jean-Jacques Annaud, *Damage* de Louis Malle, *Lune de miel* de Roman Polanski, de même que certaines co-productions franco-anglaises, comme la pompeuse saga de la découverte de l'Amérique 1492.

La levée de boucliers ne tarda pas. Peu de temps après qu'on eut rendu publique la décision du conseil, Claude Berri et Jean-Jacques Annaud, respectivement producteur et réalisateur du misérable *L'amant*, démissionnent de l'ACCT, tandis que Malle et Polanski dénoncent une règle qui selon eux lèse les comédiens et les techniciens français travaillant à l'ombre de cette nouvelle mondialisation du cinéma. Annaud, qui ne rate jamais une occasion de se taire, annonçait même avec fracas son exil prochain en Amérique où, du reste, il compte tourner son prochain film.

Le 14 janvier, le conseil de l'ACCT baissait finalement à moitié pavillon devant ces pressions, plus mercantiles que véritablement éthiques, en décidant de n'appliquer son embargo qu'au seul César du meilleur film. Le compromis assurait ainsi à Juliette Binoche, Gérard Despardieu, Louis Malle, et *tutti quanti*, des nominations aux titres de meilleure actrice, meilleur acteur ou meilleur réalisateur. L'affaire est pourtant loin d'être conclue, et le président d'honneur de l'Académie, Robert Enrico, qui est à l'origine de toute cette polémique, a déjà fait savoir qu'il n'en irait pas nécessairement de même l'an prochain. Signe des temps : après la littérature, ce sera peut-être au cinéma de servir de tremplin à une nouvelle défense et illustration de la langue française.

Mais par delà la question de la langue, que conclure de cette mini saga, sinon peut-être que le cinéma est un peu plus une industrie aujourd'hui qu'hier, et que partant, il obéit un peu plus aux lois de l'économie et de sa mondialisation croissante. Chose certaine, elle est bel et bien révolue, l'époque où Renoir, forcé pendant la guerre de s'exiler en Amérique et de tourner en anglais, se plaignait des contraintes imposées par les structures de production hollywoodiennes et signait des films comme *Salute to France*. Aujourd'hui, le vœu profond des chanteurs de l'horrible qualité française, c'est de devenir des cinéastes exportables. Comment dès lors leur

reprocher de filmer en anglais? Car pour Annaud et Berri, il s'agit moins de faire du cinéma que de créer un produit culturel aseptisé, du prêt-à-filmer douteux avec public-cible et battage promotionnel à l'appui. Et comme de fait, les mots *made in France* se prononceraient toujours mieux dans la langue de Shakespeare.

### Les cinémas du Canada

L'ÉMISSION radiophonique française *On efface tout*, diffusée quotidiennement sur les ondes de France-Inter, a dépêché à Montréal trois membres de son équipe de production afin de réaliser une série de quatre émissions sur le cinéma d'ici. L'animatrice Brigitte Vincent, le réalisateur Gilles Gilles Davidas et l'assistant-réalisateur Philippe Castellan ont utilisé les installations de Radio-Canada pour transmettre en direct des entrevues réalisées avec des figures importantes de la vie culturelle québécoise, parmi lesquelles le scénariste et écrivain René-Daniel Dubois, les cinéastes Pierre Falardieu et Jean-Claude Labrecque, l'auteur-compositeur Michel Rivard et la comédienne Chloé Sainte-Marie. Cette série d'émissions spéciales s'inscrit dans le cadre de la rétrospective de films canadiens qui se tiendra à Paris, du 3 février au 7 juin, au Centre Pompidou. Intitulée *Les cinémas du Canada*, cette rétrospective, l'une des plus importantes en son genre, présentera plus de 145 longs métrages, représentatifs de la cinématographie canadienne des débuts à aujourd'hui. Les émissions d'*On efface tout* constitueront un parfait complément au cycle québécois, qui doit clore cette rétrospective. Regrettons seulement qu'elles ne soient pas rediffusées sur les ondes de Radio-Canada.

### Peinture et cinéma

DU 6 AU 28 FÉVRIER, le Musée des beaux-arts de Montréal présente, en collaboration avec le consultant général de France, une série de 44 films sur l'art, réalisés par les meilleurs cinéastes, de Robert Hessens à Frédéric Rossif, en passant par Alain Resnais et Jean Eustache. Conçue par la Direction de la Communication du Ministère des Affaires étrangères et présentée une première fois au Centre Pompidou à Paris au printemps dernier, cette rétrospective comporte douze séances, abordant chacune un thème lié à un aspect ou un autre de l'art pictural : histoire, portraits, atelier, peintres-cinéastes, etc. L'événement constitue un panorama de l'évolution du cinéma consacré à la peinture et offre une occasion unique de se plonger à fond dans un continent méconnu du documentaire. Les projections auront lieu le samedi et le dimanche à l'Auditorium Maxwell-Cummings, 1379, rue Sherbrooke ouest. L'entrée est libre et un catalogue est disponible.

### Erratum

UN LAPSUS s'est glissé dans la chronique de la semaine dernière, à propos du réalisateur de *Est-ce ainsi que les hommes vivent?*. Il fallait lire Guy Simoneau, et non pas Yves, comme il était écrit. Nos excuses au premier comme au second.

## Après René, Gaston?

Millefeuille pourrait être retirée de l'horaire

Paule des Rivières

L'AVENIR DE Gaston L'heureux, qui anime l'émission littéraire *Millefeuille*, n'est pas assuré. Radio-Canada, qui est présentement à revoir sa grille culturelle, envisage sérieusement de lui donner son congé, estimant qu'il n'est pas l'homme de la relance littéraire au réseau d'État.

Pour l'instant, le patron du secteur socio-culturel du télédiffuseur public, M. André Ménard, se contente de souligner que « nous voulons donner plus de place à la littérature ». Il a jonglé avec plusieurs formules pour l'automne prochain dont l'insertion d'un bloc culturel de trente minutes quotidien à l'automne. Mais il privilégie aujourd'hui une longue plage culturelle de deux heures, avec une heure ou 45 minutes consacrées exclusivement à la littérature en début d'émission.

Cette seconde formule aurait un net avantage par rapport à l'émission littéraire actuelle qui ne dure que trente minutes et est constituée

de petites tables rondes et petites entrevues qui, sitôt entreprises, sont interrompues parce qu'il faut passer à un autre thème ou, plus prosaïquement, présenter un message publicitaire.

Mais l'expérience de *Millefeuille*, même si elle n'a pas attiré les foules délinquantes, est probante et, selon M. Ménard, illustre « qu'il faut faire quelque chose dans le domaine littéraire ». La popularité de l'émission a beaucoup fluctué, attirant tantôt 12 000 personnes, tantôt 30 000, voire même 50 000. Mais rien de spectaculaire. À 16 h le dimanche, les gens faisaient souvent autre chose.

« Toutes sortes de gens écoutent l'émission, des étudiants, le monde en général, des vieux. Nous voulons travailler à partir de cela. Et si nous avons une heure, nous pouvons organiser des tables rondes de 20 minutes, avec trois ou quatre écrivains », poursuivait M. Ménard cette semaine.

Une émission substantielle sur la littérature suppose nécessairement, estime M. Ménard, que tout ce qui est littéraire y est rapatrié, notam-

ment les 10 minutes que l'équipe de *La bande des six* consacre en moyenne par semaine à la littérature.

« Nous revisons l'ensemble de la grille culturelle. Si nous enlevons des morceaux de *La bande des six*, la formule de tient plus », laisse tomber M. Ménard.

Selon nos informations, mais cela M. Ménard ne le dit pas, Radio-Canada estime que M. L'heureux ne sera pas l'homme de l'automne 1993. On lui reproche de ne pas avoir la crédibilité nécessaire. Aussi, il est désormais associé à un genre d'émission littéraire que Radio-Canada veut modifier. Même si, au départ, la Société d'État était tout à fait d'accord pour présenter une émission qui ne fasse pas trop sérieux, qui n'effarouche pas le téléspectateur.

La Société d'État n'ignore pas que la compétition pointe à l'horizon. Télé-Métropole envisage la production d'une émission littéraire à l'automne et Radio-Québec annoncera dans quelques semaines qu'elle aura aussi sa propre émission littéraire.

## Lévesque: c'est confirmé

Paule des Rivières

COMME NOUS L'ANNONÇIONS dans notre édition d'hier, Radio-Canada a confirmé qu'elle abandonnerait le projet de réaliser une série sur René Lévesque. « Il n'était pas possible de réaliser, avec la perspective historique qui s'impose, une série dramatique, quelques années après la mort de l'ancien premier ministre, a déclaré hier Mme Michèle Fortin, directrice générale des programmes à la Société d'État.

Après avoir tenté de vaincre des difficultés de scénario considérables (Radio-Canada travaillait avec la maison Rose Film et l'auteur Claude Fournier), la Société d'État en est venue à la conclusion que la distance manquait et qu'il valait mieux renoncer au projet.

« On ne peut se permettre de ne pas le faire très bien, a encore expliqué hier Mme Fortin. C'est une partie de notre histoire à tous, depuis 25 ans ».

Il faut ajouter que Télé-Métropole a elle aussi son projet, qui va très bon train. Radio-Canada était poussée par le temps car elle ne pouvait se permettre de soumettre sa demande de subvention à Téléfilm Canada trop longtemps après celle de sa rivale. En plus, si son projet n'était pas solide, elle risquait de le voir écarté, ce qui aurait été humiliant.

Les explications fournies hier soulèvent plusieurs questions, notamment sur la distance que doivent ou ne doivent pas avoir les télévisions dans le traitement de sujets délicats. Mme Fortin a mentionné hier aux journalistes que le traitement de l'affaire Claude Morin dans une série sur René Lévesque posait notamment problème. « C'est récent. Quelle place cet épisode-là a-t-il eu dans la vie de M. Lévesque? Le traite-t-on avec les yeux du passé ou ceux d'aujourd'hui? » Télé-Métropole ne s'est pas posée ces questions existentielles. Sa série est prévue pour l'hiver 1994.

## Regard neuf sur la peinture du grand siècle



Le Nouveau-né, une huile sur toile de Georges La Tour (1593-1652).

Paule des Rivières

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS de Montréal propose un regard neuf sur le 17<sup>e</sup> siècle français, beaucoup plus exubérant et complexe qu'on ne le croit. Il présente, à compter de demain et jusqu'au 28 mars, 116 tableaux provenant de 70 institutions françaises.

C'est la première fois depuis 35 ans qu'une exposition synthèse consacrée à l'art français de ce siècle est présentée en Amérique du Nord ou en Europe. La dernière remonte à 1958 au Royal Academy de Londres. Depuis, les expositions ont surtout honoré des peintres individuels. Une exposition à New York avait bien, en 1982, réuni les tableaux du 17<sup>e</sup> siècle en terre américaine mais encore là, les oeuvres appartenaient à des collectionneurs et n'incluaient pas les grandes fresques d'Église, trop monumentales pour se permettre des voyages outre-mer mais indispensables à la compréhension du siècle de Pascal, Racine et Corneille.

Les commissaires de l'exposition sont conservateurs aux musées Fabre de Montpellier et au musée des Beaux-arts et d'archéologie de Rennes. Ces deux institutions s'étaient empressées de répondre, il y a trois ans, au désir du directeur du MBA, M. Pierre Théberge, de monter une exposition sur le 17<sup>e</sup>. Les deux musées français ont tous deux une expertise de ce siècle et ils recevront à leur tour les tableaux cet été.

### Hommage à la province

L'exposition se présente d'ailleurs comme un hommage aux musées de province et aux peintres de province. Elle met en valeur les chefs-d'oeuvre d'artistes célèbres tels que Nicolas Poussin, Georges de La Tour (dont le magnifique *Nouveau-né*), les frères Le Nain, Claude Lorrain mais aussi d'autres qui furent oubliés durant de longues années et ressusciteront à mesure que les historiens d'art les redécouvraient à travers des recherches plus approfondies. La direction des musées de France a d'ailleurs fourni un effort gigantesque de

restauration. Près de la moitié des tableaux présentés à Montréal ont été restaurés.

Pour une rare fois, expliquait, hier, Jean Aubert, conservateur en chef du musée de Rennes, le 17<sup>e</sup> siècle est présenté dans toute sa complexité, avec les étapes qui l'ont marqué. Nous sommes bien loin de l'époque où le siècle se réduisait à quelques grands noms ou à la seule période religieuse.

La montée du mysticisme et les efforts de l'Église afin de reprendre le terrain perdu au siècle dernier sont évidents dans les commandes de grandes fresques mais cette tentative désespérée du clergé devant une autorité chancelante ne représente qu'une des multiples vagues d'un siècle. Les visiteurs pourront constater également l'importance de l'influence italienne et notamment de Caravage sur les peintres français de ce siècle. Plusieurs d'entre eux ne passeront-ils pas de longues années à Rome, dans le Montparnasse italien d'alors? Puis, lentement, ils prirent leurs distances et retrouvèrent une identité propre, bien affirmée à la fin du 17<sup>e</sup>.

Les organisateurs ont inclut fort à propos un tableau de Claude François, dit Frère Luc, un prêtre récollet qui passa 15 mois à Québec, un des seuls en fait à avoir séjourné en Nouvelle-France. « Sa présence ici était fondamentale. Le Frère Luc est un chaînon majeur du siècle », déclarait hier Didier Prioulet, conservateur des maîtres anciens au MBA de Montréal.

On retrouve également un tableau gravé d'après Simon Vouet, *Saint François de Paule ressuscitant un enfant mort* peint pour l'Église de Minimes à Paris mais qui orne maintenant les murs de l'Église de Saint-Henri de Lévis. Ce tableau et toute une série d'autres furent saisis à la Révolution française mais furent ultérieurement envoyés au Québec vers les années 1820 lorsque deux hommes, les frères Desjardins, décidèrent d'en faire cadeau au Québec parce que la province les avait si aimablement hébergés lorsqu'ils avaient fui la Révolution.

Ce tableau a d'ailleurs longtemps été un modèle et une inspiration pour les peintres d'ici. Pour la première fois, il s'est refait une toilette et a été complètement restauré.

## Carrefour 92 affiche un bilan positif

Robert Lévesque

LES DIRIGEANTS du Carrefour international de théâtre de Québec recevaient la presse, hier, pour dresser un bilan de « Carrefour 92 », la première édition qui a eu lieu en mai dernier d'un festival qui a pris presque au pied levé la relève de la défunte Quinzaine internationale de théâtre de la Vieille Capitale.

Bilan que juge positif le président Sylvain Gagné, avec un déficit de 22 000 \$ que « compte tenu des délais que la corporation a eu pour préparer son premier festival, et compte

tenu des problèmes majeurs que connaissait alors l'industrie du spectacle en matière de fréquentation » le conseil d'administration juge mineur. Carrefour 92 a reçu 450 000 \$ en subventions de Québec, d'Ottawa et de la Ville de Québec, et son chiffre d'affaires pour sa première année d'activités a été de 700 000 \$.

On a aussi annoncé, hier, que toute l'équipe de Carrefour 92, les membres du comité directeur, Michel Bernatchez et Pierre MacDuff, le directeur général Bernard Gilbert, les administrateurs, restent en poste pour assurer la permanence de Carrefour dont la prochaine édition aura lieu au printemps 1994.

« Carrefour 92 était une édition de lancement, a-t-on précisé à Québec hier, Le prochain festival sera en quelque sorte le premier vrai Carrefour ». C'est pour cela que l'on travaille actuellement à l'élaboration d'un plan global de développement. On va tout remettre en question, le format du festival, son positionnement stratégique, sa mise en marché, son financement. On devrait connaître les résultats de cette réflexion à l'automne 93.

L'équipe de Carrefour était fière d'annoncer, hier, que le spectacle le plus applaudi de sa première édition

aura lieu au printemps 1994.

« Carrefour 92 était une édition de lancement, a-t-on précisé à Québec hier, Le prochain festival sera en quelque sorte le premier vrai Carrefour ». C'est pour cela que l'on travaille actuellement à l'élaboration d'un plan global de développement. On va tout remettre en question, le format du festival, son positionnement stratégique, sa mise en marché, son financement. On devrait connaître les résultats de cette réflexion à l'automne 93.

L'équipe de Carrefour était fière d'annoncer, hier, que le spectacle le plus applaudi de sa première édition

aura lieu au printemps 1994. « Carrefour 92 était une édition de lancement, a-t-on précisé à Québec hier, Le prochain festival sera en quelque sorte le premier vrai Carrefour ». C'est pour cela que l'on travaille actuellement à l'élaboration d'un plan global de développement. On va tout remettre en question, le format du festival, son positionnement stratégique, sa mise en marché, son financement. On devrait connaître les résultats de cette réflexion à l'automne 93.

L'équipe de Carrefour était fière d'annoncer, hier, que le spectacle le plus applaudi de sa première édition

## NOS CHOIX TÉLÉ

### Marcel Dubé et Lucien Francoeur

Julie Snyder reçoit Lucien Francoeur qui parlera chars et Marcel Dubé qui parlera de sa pièce *Les Beaux Dimanches*. En prime les téléspectateurs pourront regarder une famille de Parisiens regarder *Les Filles de Caleb*. (Radio-Canada, 19 h 30)

☆☆☆

### Le Clap à Prague

Pierre Therrien et son équipe visitent le studio d'animation Jiri Trnka de Prague, nommé ainsi en l'honneur du célèbre réalisateur tchèque. (Radio-Québec, 19 h 30)

☆☆☆

### Enjeux

Un reportage qui devait initiale-

ment être présenté à l'automne mais qui semble avoir embêté Radio-Canada... jusqu'ici. Le sujet: la lutte contre les drogues et les enjeux de la légalisation. (Radio-Canada, 21 h)

☆☆☆

### Le Divan

Henry Chapier recueille les confidences du metteur en scène Jérôme Savary. (TV5, 22 h)

☆☆☆

### Napoléon

Deuxième partie du drame historique de Sacha Guitry avec Daniel Gélain et Raymond Pellegrin. (Radio-Canada, 23 h 20)

☆☆☆

Paule des Rivières

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## Les Maîtres chanteurs de Wagner au MET

Maurice Tourigny

NEW YORK — Bon nombre de commentateurs et de musicologues soutiennent que *Die Meistersinger von Nürnberg* est le véritable chef d'œuvre de Richard Wagner (1813-1883). Les représentations, en cours au Metropolitan Opera jusqu'au 10 février, confirmeront peut-être les propos des experts auprès du grand public. James Levine, son orchestre et sa distribution donnent un spectacle d'une beauté musicale à couper le souffle même si l'aspect théâtral tombe dans le panneau dénoncé par Wagner.

Composé après *Tristan und Isolde* et créé à Munich en 1868, *Die Meistersinger* a mijoté longtemps dans l'esprit du compositeur après une recherche exhaustive sur les véritables maîtres-chanteurs du Moyen Âge et de la Renaissance allemande et sur leur art. L'opéra est une longue réflexion (près de 4 heures 30 de musique) sur la création, sur le respect des formes artistiques et sur l'émergence de nouveaux artistes qui viennent bouleverser la tradition et le confort de leurs pères.

Le compositeur organise un jeu d'oppositions qu'il livre au public. D'abord une série d'oppositions évidentes: jeunesse (Walther) et maturité (Sachs), passion et mesure, inspiration et calcul (Beckmesser), etc. Ces confrontations se retrouvent bien sûr dans la musique: au formalisme stérile de Beckmesser et au motif pompeux et solennel des maîtres-chanteurs s'opposent le lyrisme et l'envol du chant de Walther, le fameux Preislied. Ici encore, Wagner structure la partition de combinaisons de motifs musicaux, références aux personnages, aux idées et aux actions de son opéra.

### Anticonformiste

Il est devenu impossible d'ignorer la critique du milieu musical et des commentateurs que Wagner propose dans son opéra. À la lumière de l'histoire, on comprend que *Die Meistersinger* est non seulement une fable sur la création mais carrément une charge de Wagner contre ceux qui crachaient sur ses opéras et sur son écriture complètement innovatrice.

Wagner tourne en dérision le conformisme de son époque et le refus du changement en imaginant le personnage du greffier de Nuremberg, Beckmesser, un maître-chanteur soucieux de protéger son pouvoir, étroit d'esprit et mesquin, qui va jusqu'à plagier le poème de Walther. C'est principalement par Beckmesser que Wagner investit *Die Meistersinger* d'un élément comique; mais il semble bien léger de qualifier l'opéra de comédie, comme on le fait encore couramment. Si Beckmesser tient de la farce, les autres personnages sont animés de forces franchement dramatiques et les chanteurs du Met évoquent à merveille les conflits et les qualités qui les définissent.

La basse Donald McIntyre incarne Hans Sachs et en traduit les nombreuses facettes. À la fois paternel, et protecteur, prêt à écouter et à comprendre la nouveauté, parfois exas-

péré et emporté mais toujours capable d'introspection, Sachs est un rôle long et difficile. McIntyre révèle peu à peu la nature de Sachs et expose dans la Scène III exposant la richesse de son personnage.

Le ténor lyrique de Francisco Araiza rend brillamment la jeunesse, le désir et la passion de Walther. Le ténor mexicain conscient des dangers du rôle, fait preuve de prudence à l'acte I et ménage sa voix un peu légère pour Walther. Son interprétation atteint un point culminant dans son long duo avec Sachs: le chanteur et l'acteur ici ne font qu'un et la dynamique avec McIntyre est magnifique.

Ajoutez à ces deux vrais artistes Karita Mattila, la soprano finlandaise qui joue Eva, et l'équipe devient idéale. Mattila possède un soprano solide et puissant mais capable d'une finesse splendide. La voix d'une égalité rare dans tous les registres peut faire flotter des aigues au-dessus de l'orchestre mais peut aussi lancer des notes aux attaques nettes et d'une justesse impeccable. Son jeu en parfaite relation avec celui de ses collègues, souligne la jeunesse et l'empressement d'Eva.

Beckmesser est chanté par le grand Hermann Prey qui sait toujours s'emparer du public et qui continue de faire preuve d'une musicalité irréprochable. Jan Hendrik Rootering chante Pogner, Lars Magnusson incarne David aux côtés de la Magdalena de Birgitta Svenden.

### Vision «littérale»

Wagnérien emballant, James Levine tient la barre de main de maître. Il parvient à nous garder captifs tout au long de la soirée et malgré certaines scènes plutôt longues. La sobriété et la retenue de son interprétation du Prélude en a surpris plusieurs, habitués aux excès «karajanesques des années 70». Il cisele la partition comme un cristal et impose à l'orchestre le rythme du désir de Walther. Eblouissant!

Le MET fait encore une fois appel à l'équipe wagnérienne habituelle: Otto Schenk à la mise en scène, Günther Schneider-Siemssen aux décors et Rolf Langenfass aux costumes. Encore une fois, le trio s'applique à respecter les volontés et les indications du compositeur. Louable en soi mais ne serait-il pas temps d'offrir au New-Yorkais une vision moins littérale des opéras de Wagner?

La richesse thématique des *Meistersinger* suggère des millions de possibilités scéniques, pourquoi toujours s'en tenir au réalisme lourd et évident? Pourquoi ne pas essayer de mettre l'accent sur certaines idées clairement énoncées dans l'oeuvre?

Bien sûr les ateliers du MET savent exécuter un décor imposant: la cathédrale gothique du 1er acte, la rue de Nuremberg du deuxième sont étonnantes de vérité et de l'apprécie mais... le théâtre doit-il devenir un musée dans lequel on répète des conceptions théâtrales déjà centenaires? Wagner lui-même ne souhaiterait-il pas voir des lectures plus neuves de ses opéras encore jeunes?

Ceci dit, le MET ne manque pas le bateau quand il s'agit d'interprétation musicale.

Caroline Montpetit

LES FOUFOUNES électriques, ce bar de la rue Sainte-Catherine qui fut dix ans durant le célèbre rendez-vous de l'underground montréalais, a déclaré faillite et a fermé définitivement ses portes hier, au milieu de l'après-midi.

À quinze heures hier, des scellés ont en effet été appliqués par les huissiers sur la porte du 97 Sainte-Catherine Est.

«C'est autant la situation économique difficile que la désaffection du public montréalais pour les spectacles et l'inertie gouvernementale pour les petits producteurs indépendants qui obligent les productions Goliath et les Foutounes électriques à fermer boutique, a fait savoir en substance hier Sylvain Houde, directeur musical des Foutounes, par voie de communiqué. La dette contractée par Les Foutounes électriques tourne autour de 600 000\$.

Par ailleurs, M. Houde a affirmé qu'il est improbable que la brasserie Labatt, l'un des grands créanciers

des Foutounes électriques, soit à l'origine de la saisie.

Rappelant les dix ans d'histoire de cette «institution de la nouvelle culture», logée rue Sainte-Catherine, M. Houde ajoutait hier en effet que toutes les réalisations des Productions Goliath et des Foutounes électriques, au cours des dernières années, n'auraient pas été possibles sans le «soutien indéfectible», de la brasserie Labatt, à chacun des événements organisés par la compagnie.

Il souligne aussi que les différents paliers de gouvernement constituent présentement des créanciers importants des Productions Goliath et des Foutounes électriques.

Selon M. Houde, ce sont les déficits encourus sur les spectacles présentés aux Foutounes, l'expansion physique du bar sur trois planchers et une terrasse, survenue au cours des cinq dernières années, qui ont rendu la situation financière de l'entreprise intenable, et ce «malgré les efforts déployés pour sauver la boîte et les emplois qui en dépendent».

Les Productions Goliath et les Foutounes Électriques employaient en effet jusqu'à cent personnes en

été, ces dernières se répartissant entre le bar, l'administration, la promotion et la production de spectacles, l'entretien, et la sécurité de l'établissement.

Selon le bédéiste Henriette Valium, de son vrai nom Patrick Henley, qui a travaillé durant sept ans aux Foutounes, autant comme graphiste que comme serveur, la fermeture du bar est d'abord et avant tout le produit d'une mauvaise gestion des affaires par son propriétaire et seul actionnaire, M. Normand Boileau.

«Le lendemain de cette fermeture sera une journée des longs couteaux, dit le bédéiste, qui affirme d'ailleurs que les productions Goliath lui doivent encore quelque 600\$. Cela laisse un arrière-goût, une telle institution qui ferme, parce que ce bar était un endroit unique au monde. C'était un lieu de passage, qui, par les spectacles qu'il présentait, faisait l'union entre l'Europe et l'Amérique».

Dans un communiqué retraçant l'histoire du bar de la rue Sainte-Catherine, M. Houde précise pour sa part que les Foutounes électriques ont procuré des sensations fortes durant dix ans à la faune

alternative québécoise. «Mentionnons simplement le passage de Marianne Faithful et la découverte des Pixies, un groupe de Boston qui est désormais très connu dans le monde. Mentionnons également le passage de Nirvana, groupe américain qui a présenté un spectacle devant 350 personnes du public des Foutounes.»

Sylvain Houde signale que plusieurs artistes aujourd'hui fort célèbres ont fait leur premiers pas sur la scène des Foutounes. À ce chapitre, il cite Bootsauce, Jean Loup, Cowboy Junkies, Vilains Pingouins, Tragically hip... Il rappelle l'envoi de quelques groupes européens tel Front 242 ou les Young Gods...

Enfin, dit-il, les Productions Goliath et les Foutounes Électriques sont à l'origine de la mise sur pied de plusieurs événements culturels importants, comme la peinture et la bande dessinée produites en direct. M. Houde ajoute que les Foutounes ont développé, depuis 1983, un rayonnement international, en participant notamment au New Music Seminar de New-York, et aux Transmusicales de Rennes, en Bretagne.

## Les dieux de la danse

Danse Cité fête ses dix ans

### Volet Interprètes III

Interprétations de Lucie Boissinot, Marc Boivin et Jacqueline Lemieux. Chorégraphies d'Harold Rhéaume, Louise Bédard, Tedd Robinson, Marie Chouinard et Linda Rabin. Spectacle présenté par la compagnie Danse Cité du 20 au 31 janvier à l'Agora de la Danse avec deux soirées spéciales les 26 et 28 janvier.

Valérie Lehmann

DANSE CITÉ a décidé de frapper un grand coup. Pour montrer qu'il faudra désormais la compter au



Jacqueline Lemieux dans *Volet Interprètes III*.

PHOTO YVES DUBE

nombre des institutions de danse contemporaine québécoise, la compagnie résidente de l'Agora organise (non pas une mais) deux soirées honorifiques la semaine prochaine. L'une se tient en hommage à tous les danseurs décédés du sida, au profit du Centre d'entraide Pierre-Hénault, le 26 janvier, et l'autre célèbre le dixième anniversaire de la fondation de Danse Cité, le 28 janvier précisément, en présence de madame la sous-ministre des Affaires Culturelles, Michelle Courchesne. Bien évidemment, ces deux événements en cachent un troisième: la dernière édition du Volet Interprètes, qui propose sept prestations de Lucie Boissinot, Marc Boivin et Jacqueline Lemieux.

C'est pour «inciter d'autres organisations et compagnies à participer à la lutte contre le sida que Danse Cité a planifié ce gala bénéfique», explique Jacques Duplessis, directeur de la compagnie.

La nuit du dixième anniversaire sert, quant à elle, «de plate forme de lancement de la campagne de levée de fonds», pardon, «de partenariat corporatif». Danse Cité désire ainsi en appeler solennellement aux commanditaires, dénommés ici Amis, Grands amis. Très grands amis, à hauteur de la participation financière engagée. Un Ami de la

Danse, par exemple, est «issu du milieu des affaires et verse 500 \$ et plus», un Grand ami verse 3000 \$ et plus... en guise de contribution à la création, à la promotion et à la diffusion de la danse. Les Amis de toutes catégories doivent bien entendu soutenir Danse Cité dans la poursuite de ses nombreux objectifs, favoriser la recherche, encadrer et former la relève, diffuser la danse d'auteur,....

Jusqu'à présent, Danse Cité a réussi à convaincre seulement quatre Grands amis du bien-fondé de son mandat (en dehors des commanditaires et autres subventionnaires officiels). Du point de vue du public et des spécialistes pourtant, Danse Cité a su se montrer fidèle à ses engagements envers la danse contemporaine. Ses six programmes alternés de création chorégraphique et d'interprétation reflètent particulièrement la mission de la compagnie. Les dernières représentations des volets *Most Modern* et *Chorégraphes* apparaissent à la fois représentatifs de Danse Cité elle-même, et de la danse contemporaine québécoise y compris la relève.

Parler maintenant de la dernière édition du Volet Interprètes s'avère un peu tôt, il faudrait attendre la première (ce soir), mais jusqu'à aujourd'hui, Danse Cité, et particulier-

ment au cours des deux dernières années, n'a pas déçu. Le troisième *Volet Interprètes* se présente en outre comme un classique du genre. Selon la formule originale consacrée par la compagnie, les danseurs et danseuses retenus se sont choisis des chorégraphes avec qui ils ont réalisés différentes oeuvres. Dans le programme qui se déroule du 20 au 31, Lucie Boissinot, fort appréciée par les traditionnalistes un tantinet nostalgiques, parcourt le travail chorégraphique d'Harold Rhéaume. Marc Boivin, danseur très diversifié, connu ici et à l'étranger, retrouve Louise Bédard pour un solo et Tedd Robinson pour un trio. Jacqueline Lemieux, elle, l'aimée des chorégraphes montréalais, danse pour Marie Chouinard et Linda Rabin.

Sans (presque) aucun doute, une découverte sera au rendez-vous de ce volet nouveau. Portera-t-elle sur l'interprétation? La chorégraphie? L'effet symbiotique danseur-auteur? Nul ne le sait encore. Chacun attend avec un brin d'impatience.

La seule rencontre surprise assurée concernant *Interprètes III*, que l'on connaît déjà, se trouve être l'invitation réalisée à l'endroit de la présidente de la soirée du 28 janvier Madame Courchesne.

Les dieux veillent-ils sur Danse Cité? Ou les fées seulement?

### Oliver Jones

## Dans les sillons d'Oscar Peterson

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — «Il n'y a pas de mal à ça, être comparé au meilleur pianiste de jazz au monde.» En entrevue Oliver Jones, 58 ans de Montréal, a le débit doux comme son doigt sur les 88 touches. «Je suis chanceux, raconte-t-il de son domicile de Montréal. Chanceux de poursuivre une si belle carrière. Chanceux d'avoir grandi dans les sillons d'Oscar Peterson.»

Des références à Oscar Peterson, Oliver Jones n'en dément pas. Car cet homme lui a ouvert les portes d'un univers merveilleux, celui de la musique.

Une belle histoire de famille a mené le jeune Oliver parmi les plus réputés pianistes de jazz au monde. «Nous avons grandi ensemble à St-Henri (quartier montréalais). Vous savez, deux pianistes noirs et de jazz à St-Henri, ce n'est pas fréquent. Daisy, la soeur d'Oscar, nous a tout enseigné. Et son frère Chuck s'est occupé de ma carrière au début», confie Jones, peu avant de donner un concert à Nepean, en banlieue de la capitale, avec le bassiste David Young et le batteur Barry Elmes.

Mais avoir travaillé dans l'ombre

d'Oscar Peterson fut-il une embûche à sa carrière? «Oscar, c'est toute une ombre. Non, mais sérieusement, c'est un honneur. Il a influencé tellement de musiciens de jazz dans le monde entier. Oscar a sa carrière, moi j'ai la mienne. Quand elles se croisent, c'est la fête, même si on ne performe plus souvent en duo.»

La véritable chance d'Oliver Jones est survenue en 1980. Chez Biddle's, rue Aylmer à Montréal, boîte de jazz de grande réputation. Vint ensuite le Festival international de jazz de Montréal. «Charles Biddle, en voilà un autre qui m'a donné un fier coup de main. En m'ouvrant sa boîte, il m'a mis en contact avec les festivals. Et il m'a donné cette confiance qu'il me fallait pour jouer à l'extérieur.»

Depuis, Jones vit dans les aéro-gares et chambres d'hôtel du monde. «Je parcours environ 250000 milles (400 000 km) par année. C'est du pays, ça mon ami.»

Oliver Jones joue surtout en Europe — en moyenne 30 fois l'an en Angleterre — en Asie et en Afrique. «Quand même, je passe trois mois par année au Canada et aux États-Unis et m'accorde deux à trois semaines de congé.» S'il est parmi les

siens, il ne rate jamais l'occasion d'être près du Montréal Jubilation Choir, qu'il a fondé avec Trevor Payne il y a 10 ans.

«Trevor fait un travail remarquable. Le Jubilation Choir, c'est plus qu'une chorale de gospel. C'est un ensemble qui fait du classique et qui chante dans plusieurs langues. J'en suis fier.»

### Scruter les collègues

Il scrute aussi, à la loupe, le travail des anciens et nouveaux défendants du jazz à Montréal. «Géniale la musique d'Uzeb et ses musiciens. Et que dire du duo Donato-Caron, de Lorraine Desmarais, de François Bourassa. Sans compter les diplômés de l'Université de Montréal, de McGill et de Concordia. Le problème, il n'y a plus de place pour jouer, sauf lors du festival de jazz. J'ai peur de les perdre un jour au profit des États-Unis.»

La pénurie de boîtes de jazz n'est pas propre au Québec. Jones est bien placé pour en parler. «Je donne une vingtaine de spectacles par année dans des boîtes de jazz. Les autres lors de festivals ou dans des salles de spectacles. Et je peux vous le dire, c'est comme ça, dans le monde entier.»

## FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...



### C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE!

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête. Dans une ambiance relaxe ou travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins.

Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles... avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai!

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amuse à être bien dans sa tête!

L A I S S E Z - P A S S E R

- Accès gratuit aux cours et aux installations.
- Valable jusqu'au 31 janvier 1993.
- Un laissez-passer par personne.
- Ne donne droit qu'à une seule visite.
- Une seule personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi  
de 09h15 à 21h00  
Samedi  
de 07h30 à 17h00  
Dimanche  
de 09h00 à 17h00

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
YMCA Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, 845-4277



## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## EN BREF

## Les Haïtiens boudent les urnes

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les élections partielles pour le renouvellement d'un tiers du Sénat haïtien ont connu une très forte abstention à Port-au-Prince et dans les principales villes de province, où les activités ont été très réduites, à l'appel de l'opposition qui a demandé le boycott du scrutin, ont constaté les observateurs.

La participation dans les zones rurales n'est pas encore connue. En début de soirée, le Conseil électoral permanent (CEP) annonçait l'annulation du scrutin dans le département de l'Ouest - où se trouve la capitale - en raison «d'anomalies sérieuses».

À Port-au-Prince, seul avait voté un très faible nombre d'électeurs, partisans des candidats en lice. Dans la capitale, comme dans les grandes villes de province, les écoles ont été fermées, les transports publics et privés très réduits et le commerce a été quasi-paralysé, notamment dans le centre. En revanche, l'administration a fonctionné, avec parfois des effectifs réduits.

De nombreuses irrégularités ont été signalées dans certains bureaux de la capitale et en province (votes répétitifs, anomalies flagrantes dans les listes électorales) mais aucun incident majeur n'a été signalé, alors que l'armée assurait la protection du scrutin. Parmi les candidats les plus en vue, figuraient des responsables socialistes comme les sénateurs sortants Serge Gilles et Arnold Antonin, le président centriste sortant du Sénat, Déjean Bélizaire, ainsi que le responsable démocrate-chrétien Marie-Denise Claude, fille de feu le pasteur Sylvio Claude.

## La police tchèque avec les Tziganes

PRAGUE (Reuter) — Les autorités tchèques ont décidé d'envoyer 130 policiers en renfort en Bohême pour éviter des manifestations de violence contre les Tziganes. Leur nombre dans cette région proche de l'Allemagne a considérablement augmenté avec l'arrivée de Tziganes de Slovaquie, ce qui inquiète la population locale qui leur attribue l'aggravation de la délinquance.

La décision d'envoyer la police a été critiquée par des organisations humanitaires qui dénoncent l'absence de mesures sociales.

«Il est urgent que le gouvernement commence à résoudre le problème avant que ne se produise une explosion raciale du type allemand», a déclaré Vaclav Trojan, responsable de la section droits de l'homme à l'Assemblée des Citoyens d'Helsinki.

Cette organisation demande la démission du procureur général Jiri Setina, qui a proposé une nouvelle réglementation de résidence qui empêcherait la plupart des Tziganes de Slovaquie et d'ailleurs de s'installer en République tchèque.

Le dernier recensement officiel, qui date d'avant la «Révolution de velours», estimait à 180 000 le nombre de Tziganes dans l'ensemble de la Tchécoslovaquie. Certains pensent que leur nombre actuel est quatre fois plus élevé.

## La Securitate existe-t-elle encore?

BUCAREST (Reuter) — La Securitate, ex-police secrète de Nicolae Ceausescu, est toujours active, affirme un ancien espion roumain dans une interview publiée mardi.

Selon Ion Pacepa, qui fut chef des renseignements extérieurs sous la dictature du «Conducator» de 1971 à 1978 avant de passer à l'Ouest, le Service de renseignement roumain (SRR) sert de refuge à des dizaines de milliers d'anciens officiers de la Securitate.

Le SRR est un «cancer mortel pour la démocratie roumaine, une version maquillée de l'ancienne police communiste», a-t-il dit au quotidien *Evenimentul Zilei*. «Les crypto-communistes qui dirigent actuellement le pays se réservent la possibilité de l'employer (le SRR), si nécessaire, pour faire retomber la Roumanie sous le jour d'une dictature totalitaire.»

Le SRR «surveille les bureaux, met sur écoute les téléphones des Roumains comme des étrangers, et dépouille le courrier», ajoute Ion Pacepa.

## Le retour des communistes russes

MOSCOU (AFP) — Le parti communiste de Russie prépare activement son congrès «reconstitutif» pour la mi-février, après le verdict de la cour constitutionnelle qui a invalidé les décrets d'interdiction du PC signés par Boris Eltsine, ont annoncé hier ses dirigeants dans une conférence de presse.

Le Parti communiste nouvelle manière sera résolument un «parti d'opposition» au régime politique «antipopulaire» actuel, a souligné M. Valentin Kouptsov, l'ancien premier secrétaire du PC russe avant son interdiction. Le PC de Russie avait été créé en 1990 par l'aile conservatrice du PCUS de Russie.

## Le contre-coup des raids américains

## A Bagdad, la réaction patriotique l'emporte sur la haine du dictateur

Françoise Chipaux  
Le Monde

BAGDAD — Hantés par le spectre d'une nouvelle guerre, les Irakiens vivent dans l'espoir que «le dernier quart d'heure» de la présidence de George Bush marquera la fin de leurs malheurs ou au moins une accalmie dans l'escalade présente.

Dans les rares conversations de rue, l'interrogation revient comme un leitmotiv: «Quand part Bush? quand arrive Clinton? Avec lui, inch Allah, peut-être cela ira mieux.»

En frappant, dimanche, au cœur de Bagdad, les Américains ont réveillé toutes les craintes et les rancœurs d'une population qui ne comprend pas «pourquoi l'Occident s'acharne sur elle».

Pour la première fois, lundi, et contrairement à ce qui s'était passé il y a deux ans lorsque les bombardements alliés laissaient espérer à beaucoup la chute du régime, la colère et l'agressivité à l'égard des Occidentaux étaient perceptibles dans les regards et les comportements.

C'est dans un silence plus éloquent que les slogans rituels que Bagdad a enterré lundi, ses quatre morts civils des bombardements de dimanche.

## «La gloire tirée de chaque tir»

De source officielle, on annonçait que les nouveaux raids effectués, lundi matin, par la coalition américano-franco-britannique avaient fait vingt et un «martyrs» et un blessé. Les communiqués ne précisent pas s'il s'agit de militaires ou de civils, mais indiquent que les bombardements alliés ont visé des «positions militaires».

Ces nouveaux raids n'ont, en tout cas, pas ébranlé la détermination du gouvernement irakien, qui multiplie les appels à la résistance. La radio et la télévision ont continué lundi, à diffuser des marches militaires et des chants patriotiques alors qu'un présentateur lançait, à intervalles réguliers, à l'adresse des soldats: «La gloire vous attend avec chaque tir dirigé

contre les avions et les missiles des traîtres. Frappez-les avec force. C'est le jour de la confrontation avec les ennemis de Dieu et de l'humanité.»

La gloire, mais aussi la richesse puisque, à en croire Radio-Bagdad, le président Saddam Hussein a ordonné qu'une prime de 500 000 dinars par missile (1,6 million de dollars au taux officiel, 16 millions au marché noir) soit versée aux responsables des unités de la défense aérienne qui ont intercepté dimanche, des missiles Tomahawk. Cinq officiers ont reçu 500 000 dinars et un sixième, dont l'unité a intercepté deux missiles, un million de dinars.

## Assurance tranquille

En affirmant avoir intercepté sept missiles, les Irakiens lèvent sans doute le voile sur les raisons pour lesquelles l'hôtel Rachid, d'une part, et deux quartiers résidentiels de la capitale irakienne, d'autre part, ont été atteints.

Le Pentagone a d'ailleurs reconnu que c'était un Tomahawk dévié de sa trajectoire qui avait frappé l'hôtel Rachid.

L'appel à la résistance va de pair avec l'image de tranquille assurance que le régime entend donner de lui-même dans ces circonstances. Fait sans précédent, une photo du chef de l'Etat irakien en chemise et pull-over sans manche présidant une réunion des plus hautes instances du pouvoir s'éclairait, lundi, à la «une» d'*al Qadissya*, le journal de l'armée.

De même, ce n'est pas un hasard si Saddam Hussein a annoncé une hausse non négligeable des quantités de farine, de riz, de sucre et d'huile — rationnées depuis un an et demi en raison de l'embargo international — qui peuvent être obtenues à très bas prix.

Tout en cherchant à rassurer la population, le gouvernement continue à insister sur le fait que les bombardements alliés ne rentrent pas dans le cadre des résolutions de l'ONU.

Dans une nouvelle déclaration à l'agence irakienne INA, le vice-premier ministre, M. Tarek Aziz, a répété que «les

trois gouvernements occidentaux avaient voulu tromper l'opinion publique en lui faisant croire que la création des zones d'exclusion aérienne au nord et au sud de l'Irak découlait d'une résolution de l'ONU».

«Mais cette tentative, a-t-il dit, a été démasquée, car il est clair que l'existence de ses zones relève d'une décision unilatérale prise par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France pour des motifs de politique coloniale visant à diviser l'Irak et à le déstabiliser.»

M. Aziz a donc «appelé tous les membres de l'ONU qui n'ont pas de mauvaise intention à l'égard de l'Irak à revoir un certain nombre de mesures prises récemment».

Un souhait déjà exaucé par Moscou, qui ne demande pas autre chose, alors que l'Irak reçoit le soutien implicite de la Ligue arabe qui appelle à résoudre ce conflit «par le biais du Conseil de sécurité», de qui sous-entend que celui-ci n'est pas à l'origine des bombardements alliés.

## «Rester avec Saddam...»

Contrairement au but recherché, il ne fait pas de doute que l'escalade de ces derniers jours a plutôt servi Saddam Hussein.

Si ces bombardements ont encore affaibli les capacités militaires et industrielles du pays, ils ont, assure-t-on de source diplomatique, conforté le moral de l'armée et renforcé chez les civils le sentiment déjà fort, en raison de l'embargo, qu'ils n'avaient décidément rien à attendre de l'Occident.

«Beaucoup d'Irakiens, affirment des observateurs en son aujourd'hui arrivés à la conclusion qu'il valait encore mieux rester avec Saddam Hussein dans la mesure où il est le seul à défendre la fierté nationale.

De l'Occident, ils n'ont subi que des humiliations et les espérances nées de la guerre quant à la fin du régime se sont évanouies quand les alliés ont laissé tomber les chiites en révolte et refusé de venir à Bagdad. Maintenant c'est trop tard.»

## Officiel: on peut légalement parler avec l'OLP en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Israël a officiellement abrogé hier à une large majorité la loi interdisant aux Israéliens tout contact avec l'OLP, a-t-on appris de source parlementaire.

Le texte modifiant la «loi anti-terroriste» de 1986, présenté par le gouvernement, a été adopté en troisième lecture par 39 voix contre 20. Il sera désormais permis aux citoyens et ressortissants israéliens de rencontrer des représentants de la centrale palestinienne à condition que cela ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Ce vote est intervenu au moment où l'émissaire des Nations unies, M. Chimaya Gharekhan, arrivait en Israël pour tenter une nouvelle fois de convaincre le premier ministre Yitzhak Rabin de se plier à la résolution 799 du Conseil de sécurité exigeant le retour des 415 Palestiniens expulsés le 17 décembre vers le sud du Liban.

Durant deux jours, l'opposition de droite a en vain bataillé en présentant 110 amendements pour tenter de restreindre la portée du projet de loi. À l'issue du vote, des cris de joie ont éclaté dans l'enceinte du parlement. Le ministre de la Santé, M. Haïm Ramon (traumatologue), s'est écrié: «Voilà le bouleversement authentique que nous apportons à la vie politique du pays.»

Le premier ministre n'a pas participé aux débats et des ministres du parti travailliste et de la formation de gauche Meretz ont embrassé les députés arabes israéliens. Le ministre de l'Énergie, M. Amnon Rubinstein, est monté à la tribune de la presse pour saluer le plus célèbre des pacifistes israéliens, M. Abbie Nathan.

Ce dernier, qui avait été condamné en octobre 1991 à 18 mois de prison pour avoir rencontré le chef de l'OLP Yasser Arafat, a déclaré aux journalistes à l'issue du vote qu'il se rendrait dès mardi soir à Tunis pour demander au dirigeant de la centrale palestinienne de faire un geste en direction d'Israël.

Selon un récent sondage, plus de 40% des 120 députés israéliens sont favorables à des négociations avec la centrale palestinienne.

M. Rubinstein a affirmé que par cette loi «nous mettons fin à une anomalie dans le système juridique israélien, qui nous a porté un préjudice à l'étranger sans contribuer à renforcer la sécurité.»

«Il s'agit d'un geste vis-à-vis de l'OLP, qui aura indéniablement un rôle à jouer, lorsque sera discuté le statut définitif des territoires occupés», qui doit être instauré à l'issue de cinq ans d'autonomie.

L'abrogation de la loi de 1986 ne signifie pas qu'Israël accepte la participation de l'OLP dans les négociations de paix qui se déroulent depuis octobre 1991.

## Les pays arabes se retournent

Houchang Hassan-Yari  
collaboration spéciale

LE CONSENSUS qui a donné naissance à la coalition anti-irakienne et à la guerre de 1991 est en difficulté. Parmi les partenaires politiques de l'alliance, la Russie hausse le ton et demande un «réexamen de la situation» par le Conseil de sécurité de l'ONU. L'Italie, l'Espagne et quelques autres pays européens, incluant la France qui, elle-même, a participé aux récents raids aériens sur l'Irak, ont des réserves quant à la réponse américaine aux «provocations» de Bagdad.

Mais, la critique la plus virulente vient des pays arabes, les partenaires effectifs de la «Tempête du désert». Ils ont tous, à des degrés divers, critiqué et condamné les attaques contre l'Irak.

Le président Mouharak de l'Égypte, qui avait largement bénéficié de son adhésion à cette alliance, ne cache plus son mécontentement devant les attaques répétées contre le territoire irakien.

Pour comprendre ce changement prudent dans l'attitude égyptienne, il faut examiner la situation intérieure de ce pays et la montée des forces islamistes qui dénoncent la collaboration du Caire avec Washington et les accords de Camp David qui ont mis fin à l'état de guerre entre l'Égypte et Israël.

Toutes les conférences organisées sous l'égide du Caire en vue de combattre l'expansion des mouvements islamistes dans le monde arabe, s'inscrivent dans cette optique et conditionnent grandement le comportement du gouvernement égyptien.

La Syrie, l'autre acteur-clé qui donnait une certaine légitimité arabe à la guerre contre l'Irak, est allée encore plus loin. Farouk al-Sharad, le ministre syrien des Affaires étrangères, a exprimé sa «profonde préoccupation» et espère que le nouveau président américain, Bill Clinton, «voit les choses de façon différente pour parvenir à une paix globale dans la région».

La Jordanie, le Yémen, le Liban, la Libye, l'Algérie et les Palestiniens ont également critiqué la coalition occidentale. Plus étrange encore, c'est la demande de l'Arabie saoudite qui exige l'application de toutes les résolutions de l'ONU concernant le conflit israélo-arabe et la situation en Bosnie. Étrange, parce que c'est le territoire saoudien qui sert comme base pour les forces alliées.

## Le facteur iranien

L'Iran a également condamné les raids occidentaux. La Turquie a fait part des ses réserves et, même les Émirats arabes unis, les maillons les plus faibles du Golfe persique, ont souligné leur inquiétude.

Outre le facteur de l'Islam, l'Iran est l'élément qui explique le refus arabe d'endosser l'usage de la force contre l'Irak à ce stade du conflit. L'effondrement du régime de Saddam Hussein à Bagdad priverait les pays conservateurs d'une force, même affaiblie, devant la poussée idéologique du régime de Téhéran qui n'a jamais caché son hostilité à l'égard de ces «pays complices du régime usurpateur d'Israël et de l'impérialisme du grand satan américain». Donc, pour ces régimes, il s'agit simplement de survie politique.

Avec toute attaque contre l'Irak, les États-Unis poussent davantage le Moyen-Orient vers les mouvements islamistes et affaiblissent ainsi la position fragile de ces régimes alliés vulnérables.

Il semble que Washington ne salue pas l'importance décisive du facteur culturel dans la vie socio-politique-économique des pays du Moyen-Orient et la place prépondérante de l'Islam dans ce système.

L'Islam qui est fondamentalement en conflit avec la politique occidentale dans les pays musulmans, devient ainsi le lieu de refuge pour les opposants dans les pays conservateurs et pro-américains.

Toute analyse qui n'accorde pas une attention particulière au rôle de l'Islam dans les pays arabo-musulmans, est incapable de comprendre le dynamisme interne de ces sociétés et ne peut que produire des évaluations erronées et inexactes.

## Le facteur israélien

Les raids contre le territoire irakien ne pouvaient pas se produire dans de pires circonstances: l'expulsion des islamistes palestiniens des territoires occupés par Israël a déjà été condamnée par tous les peuples de la région.

Dans la conscience de tout moyen-oriental, les États-Unis sont les protecteurs de l'Etat d'Israël qui continue l'occupation et la violation de la terre musulmane, en particulier la mosquée al-Aqsa, à Jérusalem. C'est le sujet autour duquel il y a un consensus clair dans le monde musulman.

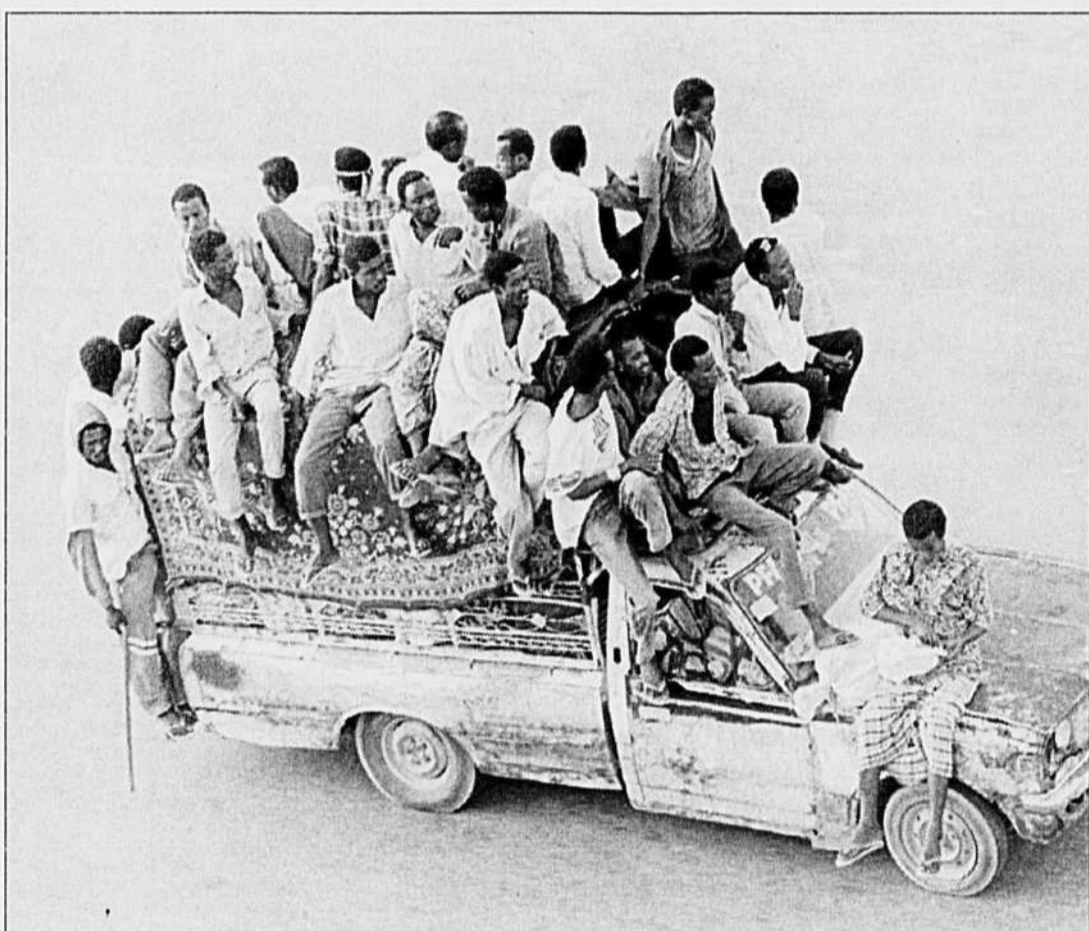
Ainsi, le message que véhicule un Saddam Hussein discrédité, rallie plus de sympathies que les discours bien présentés d'un Bush condamnant la violation des résolutions de l'ONU par le dictateur de Bagdad.

La croyance dans ce message, c'est-à-dire la «dénonciation de la violation de la souveraineté d'un pays musulman par «l'impérialisme américain» avec des «intentions colonialistes et belliqueuses», révèle jusqu'à quel degré le fossé est profond entre les peuples musulmans et l'Occident représenté par les États-Unis.

La nouvelle administration américaine ne peut espérer aucune amélioration dans cette perception moyen-orientale si elle continue et poursuit les visées du «Nouvel Ordre mondial» formulées par le président Bush.

Persister dans cette voie équivaudrait la disparition graduelle de cette génération de dirigeants arabes qui se tournent vers Washington pour résoudre leurs problèmes régionaux. Le prochain test, ce sera le choix entre la création d'une autre coalition, cette fois-ci, contre l'Iran, et la résolution politique des conflits.

L'auteur est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal.



L'espoir en taxi  
Un taxi circulait hier dans les rues de Mogadiscio, alors qu'un premier contingent de soldats américains se retirait de la Somalie, moins de deux mois après l'intervention militaire Restore Hope.

## Un monde en crise pèse sur les festivités de Washington

WASHINGTON (Reuter) — Bill Clinton devient aujourd'hui le 42e président des États-Unis, au terme de cérémonies d'investiture hautes en couleurs qui lui ouvrent un monde secoué par les crises, où il devra peser avec soin ses décisions.

En arrivant à la tête de la première puissance mondiale, l'ancien gouverneur de l'Arkansas hérite d'un ensemble de problèmes bien différents des thèmes de campagne sur lesquels il a battu George Bush en novembre.

Le président sortant, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, cédera donc un pouvoir aux allures de baptême du feu pour Bill Clinton, troisième plus jeune chef d'État de l'histoire américaine et premier à représenter la génération du «baby-boom» de l'après-guerre.

William Jefferson Clinton, 46 ans, a ramené le Parti démocrate à la Maison blanche avec un slogan-massue qui proclamait la question capitale: «L'économie, idiot!»

Tous les problèmes économiques qui ont contribué à évincer le républicain George Bush - déficits incontrôlés, économie stagnante bien qu'en timide reprise, chômage — échoient au nouveau président, qui avait l'intention d'exposer un programme de redressement dès le lendemain de sa prise de fonctions mais a déjà du revenir sur cette promesse.

Quand Bill Clinton aura pris l'engagement de «préservé, protéger et défendre la Constitution des États-Unis avec l'aide de Dieu», un responsable militaire se détournera aussitôt de l'ancien président pour faire face au nouveau. A son poignet sera fixé un étui contenant les codes que le président peut utiliser pour déclencher une guerre nucléaire. Ce qui rappellera à Bill Clinton que ses soucis sont aussi

d'ordre international.

Des avions de combat américains ont frappé des objectifs irakiens la veille de son investiture, à la suite d'une montée des tensions qui s'est opérée en un semaine.

Les Américains ont eu droit, en alternance, à des spectacles télévisés où les tirs de missiles et de batteries antiaériennes de Bagdad faisaient pendant aux feux d'artifice de Washington. Tandis que retentissaient les sirènes d'alarme irakiennes, Bill Clinton faisait sonner une Cloche de la Liberté symbolique.

Le reprise des hostilités avec l'Irak a tout juste voilé la mission militaire-humanitaire des «marines» américains en Somalie, la guerre civile de Bosnie et la question des Haïtiens candidats à l'exil aux États-Unis — sur laquelle Bill Clinton a fait volte-face en décidant jusqu'à nouvel ordre de les renvoyer comme le faisait l'administration Bush.

Taches moins aigües mais peut-être plus importantes, le nouveau chef de la Maison-Blanche devra s'employer à favoriser l'avènement d'une Russie post-communiste stable et solvable ainsi qu'à relancer le processus de paix au Proche-Orient.

Rien de tout cela n'a empêché les Américains de festoyer. Bill et Hillary Clinton, le vice-président Al Gore et leurs familles ont «communiqué» avec des centaines de milliers de sympathisants au fil de cérémonies en forme de «Retrouvailles américaines».

Mais une tension particulière, liée aux différentes crises en cours, aura persisté parallèlement aux réjouissances. Il semble qu'au moment où Bill Clinton souhaitait se concentrer sur les questions intérieures, les événements internationaux aient soufflé à Washington: «Le monde, idiot!»

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Les Serbes de Bosnie renâclent devant les concessions

### Les radicaux du «Parlement» de Pale refusent de représenter une province plutôt qu'un État indépendant

PALE (Reuter) — Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a estimé hier que la solution politique offerte par le plan de paix de la conférence de Genève représentait le seul espoir de mettre fin au conflit.

Le parlement de la République autoproclamée des Serbes de Bosnie était réuni hier soir pour se prononcer sur ce plan. Cette réunion avait lieu à la date limite fixée par la CEE aux Serbes de Bosnie pour accepter le plan, qui prévoit le découpage de la Bosnie en dix provinces autonomes.

Radovan Karadzic, qui se heurte à l'opposition de radicaux réclamant la création d'un État serbe au sein de la Bosnie-Herzégovine, a menacé de démissionner si le parlement opposait son veto aux propositions de Cyrus Vance et David Owen.

«C'est un moment crucial pour notre peuple et notre pays», a-t-il souligné. Il a jugé que la protection des personnes était un objectif rempli et qu'il convenait à présent «de réaligner nos autres droits par des moyens politiques».

Le leader serbo-bosniaque a admis que le dispositif de Genève laissait aux Serbes beau-

coup moins que ce dont ils disposaient à l'heure actuelle en Bosnie mais il a souligné que l'acceptation de ce plan modifierait «l'attitude injuste» de la communauté internationale. «Il nous ouvre la perspective de préserver nos droits souverains, notre unité, notre culture, nos traditions et notre religion», a-t-il dit.

Des députés du «parlement» serbe de Bosnie ont estimé que l'adoption du plan pourrait hâter la fin de la guerre civile mais ils ont ajouté qu'ils ne renonceraient pas à leur rêve de créer à long terme un État serbe indépendant.

De fait, les partisans de Radovan Karadzic ont déclaré que leur principale tâche serait de persuader ces radicaux d'accepter le plan de Genève, charge à eux de reprendre leur campagne indépendantiste une fois les combats terminés.

«Ce que nous devons faire maintenant est convaincre les radicaux de mettre de côté leur rêve d'État serbe en Bosnie afin que nous puissions survivre et en avoir un plus tard», a déclaré à Reuter le ministre de la Santé Dragan Kalinic. Les radicaux représenteraient 30 p. cent environ des 87 sièges de cette assemblée.

Radovan Karadzic bénéficie du soutien des présidents yougoslave Dobrica Cosic et serbe Slobodan Milosevic, pressés de voir lever l'embargo imposé par les Nations unies à la Serbie pour son rôle dans la guerre en Bosnie.

En Bosnie, il est également soutenu par les chefs militaires serbes Ratko Mladic et Momir Talic.

Par contre les députés de Foca, où la télévision serbe a montré des images de cadavres qui se-

raient ceux de Serbes massacrés par des Musulmans, refusent absolument toute concession.

«Nous rejetons toute division. Nous n'en avons pas le droit, au nom de nos 300 morts et 700 blessés», s'est insurgé le Parti démocrate serbe de Foca.

«Il nous faut convaincre les soldats et leurs proches que leurs camarades, leurs fils et leurs filles ne sont pas morts pour rien. Ce sera très, très, très dur», a rétorqué Dragan Kalinic.

Les combats ont redoublé de violence entre Serbes et Musulmans de Bosnie et même entre ces derniers et les Croates, en principe alliés, dans le but, apparemment, de conquérir le maximum de territoire avant que ne soit dessinée la nouvelle carte de la région.

Afin de mettre un terme aux affrontements entre Croates et Musulmans, Cyrus Vance et David Owen, co-présidents de la conférence de Genève, se rendront mercredi à Zagreb, la capitale croate, et à Sarajevo pour rencontrer le président croate Franjo Tudjman, le dirigeant bosniaque Mate Boban et le président musulman Alija Izetbegovic.



Radovan Karadzic

## Mandela envisage une levée des sanctions

WASHINGTON (Reuter) — Nelson Mandela a déclaré hier qu'il était disposé, sous conditions, à prêter la levée des sanctions à prêter la levée des sanctions contre l'Afrique du Sud, et à demander au Congrès national africain d'appuyer cette levée.

«Si je peux obtenir de la part des chefs d'entreprise l'assurance qu'ils pourront notablement contribuer à une réduction du chômage dans les six à 12 mois à venir (...) alors je serai disposé à retourner vers mon organisation pour lui dire: Levons les sanctions tout de suite!» a déclaré Nelson Mandela.

Si on ne parvenait pas à lever rapidement ces sanctions, «il serait difficile, même à un gouvernement démocratique, de remettre notre économie sur pied», a-t-il souligné.

Nelson Mandela se trouve à Washington pour assister à la cérémonie d'investiture de Bill Clinton le 20 janvier.

Il a bon espoir que le président sud-africain Frederik de Klerk soit disposé à parvenir à un accord pour des élections législatives anticipées aboutissant à la formation d'un gouvernement de transition et d'une assemblée constituante.

Il doute toutefois que l'ANC fasse bonne figure face au parti blanc au pouvoir, lors de ces élections, faute de moyens financiers. «Si nous voulons garder une chance de faire un bon résultat aux élections, il nous faut des fonds tout de suite», a-t-il dit, espérant en recueillir à l'occasion de son voyage.

## Radovan Karadzic, le tueur devenu «négociateur raisonnable»

d'après AFP

BELGRADE — Monténégrin de père et mère, Radovan Karadzic, le leader des Serbes bosniaques, partage le rêve des nationalistes serbes de rattacher à terme à la Serbie les deux tiers de la Bosnie-Herzégovine, aujourd'hui contrôlés par les forces qui lui sont fidèles, pour former une «Grande Serbie».

L'homme a été mis, à la mi-décembre, en bonne place sur une liste des «criminels de guerre» dans les Balkans, établie par le départe-

ment d'État américain. Inspirateur présumé de nombreuses atrocités lors de la guerre de Bosnie-Herzégovine, Radovan Karadzic s'est récemment recyclé dans le rôle du «négociateur raisonnable» lors des discussions de Genève.

En acceptant, sous réserve de son approbation par le «parlement» de la «république serbe» — proclamée unilatéralement le 5 avril 1992 et dont il est le président —, le plan de paix de Genève qui s'oppose à ce projet, M. Karadzic a semblé réfré-

ner cette ambition qu'il juge néanmoins «toute naturelle».

Le «parlement» des Serbes de Bosnie, qui se réunissait hier à Pale, place-forte serbe à une vingtaine de kilomètres de Sarajevo, doit entériner ou rejeter l'accord de principe donné par M. Karadzic au projet constitutionnel pour un futur État bosniaque mis au point par les co-présidents de la Conférence de Genève, Cyrus Vance (ONU) et lord Owen (CEE).

M. Karadzic s'était cependant

empressé de relativiser son acceptation du plan Vance-Owen en déclarant, samedi dernier à la télévision de Belgrade, que «si une montagne empêche les Serbes d'aller droit au but, ils la contourneront et atteindront quand même ce but.»

Psychiatre de son état et poète mal connu, Radovan Karadzic, né à Savnik (nord du Monténégro) en 1945, semble n'avoir jamais cru pouvoir réaliser son rêve autrement que par les armes.

A la tête du Parti démocratique

serbe (SDS) de Bosnie-Herzégovine, il annonçait la couleur dès mars 1991, après le «oui» au référendum sur l'indépendance de cette république ex-yougoslave: «La Bosnie-Herzégovine, avait-il dit, n'a pas la moindre chance de rester une et indivisible.»

Dès cette époque, il prônait pour la Bosnie-Herzégovine une «confédération» de trois États, serbe, musulman et croate, et affirmait, menaçant, que «la volonté du peuple serbe suffit pour qu'il en soit ainsi».

## AVIS PUBLICS 985-3344

## Télécopieur: 985-3340

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-020860-925. C.SPEC CABLES CANADA LTD. Demanderesse, -vs- 124997 CANADA INC. Défenderesse. Le 4 février 1993, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 4880, rue MICHELENE en la cité de ST-LAURENT, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Juke box antique Worlitzer, filaires, système téléphonique Meriden et acc., réfrigérateur Danby, ordinateur FX et acc., imprimante Epson, paymaster gris, ordinateur Wise et acc. fax Canon, chaise, climatiseur Danby, bureaux, ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIES, HUISSEURS, 987-7683 Montréal, le 18 janvier 1993.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (L.R.Q., c. c-10) MICHEL PERREAULT-DUFOUR Avis est donné que Michel Perreault-Dufour, éducateur spécialisé, domicilié au numéro 1883 de la rue Mont-Royal à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Dufour. Signé à Montréal, Ce septième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-treize. DANIELLE FRÉCHETTE, Notaire et procureur du requérant.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(d) du Code Civil du Bas Canada, que CRISTINA SHOE COMPANY LIMITED / COMPAGNIE DE CHAUSSURES CRISTINA LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts," exécuté le 23 juin 1982 et enregistré à MONTRÉAL sous le numéro 3275653, RICHELIEU sous le numéro 240733, VERCHÈRES sous le numéro 254751, DEUX-MONTAGNES sous le numéro 325276, SAINT-HYACINTHE sous le numéro 271877, BEAUHARNOIS sous le numéro 241422, TERREBONNE sous le numéro 342749 et QUÉBEC sous le numéro 342749 a cédé et transféré toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO. 505-27-008362-916, 505-27-011839-918, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- CLAUDE MYRE, Partie défenderesse. Le 1er jour de février 1993, à 10h00, au 10, DE LA SARGELLE, ST-BASILE LE GRAND, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE MYRE, saisis en cette cause, consistant en: 1. Télévision Contec série 38970 et acc., 1. Bibliothèque 3 sections en mélamine de couleur grise et acc., 1 système de son incluant: 1. amplificateur Realistic, 1 tuner Harman Kardon TU905, 1 lecteur de cassettes Harman Kardon TD 292, 1 amplificateur Harman Kardon PM 645, 1 table tournante Dual CS515, 1 Ford Econoline couleur rouge plaque: PH40253 et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIES, HUISSEURS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM NGAN-HA VO PRENEZ AVIS que NGAN-HA VO domicilié au 7309, 13e Avenue, Montréal, Québec H2A 2K6 s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MARGUERITE TRAN LUY. Montréal, le 15 janvier 1993. HADJIS & FENG, Avocats Procureurs de la requérante.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM Prenez avis que JAMILA DREIGE, domiciliée et demeurant au 10063 rue Jules-Crépeau à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de GINA DREIGE. Montréal, le 15 janvier 1993. THIBAUT GENDRON & ASS. 400 Jarry Est Montréal H2P 1V3 Procureurs de la requérante.

AVIS est par les présentes donné que Daniel Mathieu Benoit Lachance, domicilié et résidant au 1560 rue Falaise, Laval, province de Québec, a transmis au Ministère de la Justice, une demande à ce que son nom soit changé de Daniel Mathieu Benoit Lachance à Daniel Mathieu Benoit Courtemanche. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom. Avis est donné, conformément à l'Article 1571(d) du Code Civil du Bas Canada, que CHAUSSURES MARINARO INC. par "General Assignment of Book Debts," exécuté le 16 décembre 1991 et enregistré à MONTRÉAL sous le numéro 4464409, a cédé et transféré toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE.

AVIS est par les présentes donné que Daniel Mathieu Benoit Lachance, domicilié et résidant au 1560 rue Falaise, Laval, province de Québec, a transmis au Ministère de la Justice, une demande à ce que son nom soit changé de Daniel Mathieu Benoit Lachance à Daniel Mathieu Benoit Courtemanche. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom. Avis est donné, conformément à l'Article 1571(d) du Code Civil du Bas Canada, que CHAUSSURES MARINARO INC. par "General Assignment of Book Debts," exécuté le 16 décembre 1991 et enregistré à MONTRÉAL sous le numéro 4464409, a cédé et transféré toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE.

### Avis légal

Service des finances  
Gestion des recettes foncières  
RÔLE D'AMÉLIORATIONS LOCALES

### Ville de Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, nommée suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, d'aqueducs, de pavage de rues, de trottoirs, de conduits souterrains aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau. Service des finances, 85 Notre-Dame Est, suite 1-200, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'au lundi 1er février 1993, à 15 h.

7e RUE  
D'un point à l'ouest de la 54e Avenue à un point à l'ouest du boulevard Rivière-des-Prairies

ANDRÉ-ARNOUX RUE  
D'un point à l'ouest de l'avenue Gilbert-Barbier au boulevard Marc-Aurèle-Fortin

DICK-IRVIN RUE (P-3170)  
De la rue Frank-Selke (P-28) à la rue Charon

FRANK-SELKE RUE (P-28)  
De la rue Dick-Irvin (P-3170) à la rue Charon

LA GALISSONNIÈRE RUE  
D'un point au nord de la rue Thomas-Paine à la rue Voltaire

GILBERT-BARBIER AVENUE  
Du boulevard Maurice-Duplessis à la rue André-Arnoux

HENRI-DESLONGCHAMPS RUE (17e Avenue)  
D'un point au sud du boulevard Saint-Joseph au boulevard St-Joseph

MAURICE-DUPLESSIS BOULEVARD  
Du boulevard Maurice-Duplessis à la rue André-Arnoux

AQUEDUCS  
7e RUE  
De la 54e Avenue au boulevard Rivière-des-Prairies

57e AVENUE  
De la 7e Rue vers le nord

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION  
Prenez avis que la corporation COUP D'OEIL VISION INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Geneviève Provost, présidente.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM NGAN-HA VO  
PRENEZ AVIS que NGAN-HA VO domicilié au 7309, 13e Avenue, Montréal, Québec H2A 2K6 s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MARGUERITE TRAN LUY.  
Montréal, le 15 janvier 1993.  
HADJIS & FENG, Avocats  
Procureurs de la requérante.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM  
Prenez avis que JAMILA DREIGE, domiciliée et demeurant au 10063 rue Jules-Crépeau à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de GINA DREIGE.  
Montréal, le 15 janvier 1993.  
THIBAUT GENDRON & ASS.  
400 Jarry Est  
Montréal H2P 1V3  
Procureurs de la requérante.

AVIS est par les présentes donné que Daniel Mathieu Benoit Lachance, domicilié et résidant au 1560 rue Falaise, Laval, province de Québec, a transmis au Ministère de la Justice, une demande à ce que son nom soit changé de Daniel Mathieu Benoit Lachance à Daniel Mathieu Benoit Courtemanche. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-208856-934  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT IBTISSAM BOUDJENANE, Partie demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-04-000010-934  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT NANCY MUNGER, Partie demanderesse

## avis

Nom du projet  
Audience publique (1<sup>re</sup> partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que l'audience publique sur le projet Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3 débutera à 19 h 30 à compter du 2 février 1993. Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience sont publiques.

Une audience en deux parties  
L'audience publique se déroulera en deux parties: la première partie - réservée à l'information sur le projet - permettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique, ou promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la Commission. Cette première partie fournit aux participants l'occasion de faire leur connaissance du projet d'approfondir certains points traités dans l'étude d'impact environnemental et par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie. La deuxième partie - réservée à l'audition des mémoires et des opinions - aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie. Les dates et les lieux de la deuxième partie seront communiqués ultérieurement. La Commission remettra au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de ses constatations et de l'analyse qu'elle aura faite du projet, le 18 mai 1993. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra accepter intégralement le projet, imposer certaines conditions à sa réalisation, ou le refuser.

Coordonnées de l'audience  
Gymnase du Centre socio-récréatif  
500, rue Jolliet  
Sept-Îles  
Les séances auront lieu à compter de mardi 2 février 1993 à 19 h 30.

Disponibilité de l'information  
Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact. Elle peut être consultée aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

- SEPT-ÎLES: Bibliothèque municipale de Sept-Îles 500, rue Jolliet
- UASHAT: Conseil des Montagnais 1085, Dequen
- PORT-CARTIER: FERMONT Bibliothèque publique 130, Le Carrefour

En région, la documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la Commission. À Québec et à Montréal, elle demeure disponible même après cette date. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Marlène Tousignant, en composant le (418) 644-1979 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le Secrétaire du BAPE,  
ALAIN PÉPIN  
Gouvernement du Québec  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Québec

ORDRE est donné à Josanne Mailloix-Lafrenière, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOR. Une copie de la présente déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Josanne Mailloix-Lafrenière. Lieu: Montréal Date: 06 janvier 1993. MICHEL MARTIN, P.a.

À l'assemblée générale tenue le 11 janvier 1993, le Conseil de la ville d'Outremont a adopté les règlements suivants: 1124-51 pourvois et ratifiant l'exécution de certains travaux de construction et d'amélioration dans les limites de la Ville ainsi qu'à l'appropriation des sommes nécessaires à cette fin à même les fonds généraux de la Ville; 1189-1 amendant le règlement numéro 1189 pour y prévoir des dispositions administratives.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont. Donnés sous son seing à Outremont (Québec) ce 20 janvier 1993. Jocelyne Perreault, o.m.a. Greffier de la Ville

AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRE a été rendue contre ALMATECK PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. le 23e jour de novembre 1992 et que la faillite est réputée rétroagir au 22e jour d'octobre 1992, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1993 à 9h30 au bureau du syndic, 600, de Maisonneuve ouest, 27e étage à Montréal (Québec) H3A 3J2. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 18e jour de janvier 1993. ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, C.A., CIP Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRE a été rendue contre ALMATECK PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. le 23e jour de novembre 1992 et que la faillite est réputée rétroagir au 22e jour d'octobre 1992, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1993 à 9h30 au bureau du syndic, 600, de Maisonneuve ouest, 27e étage à Montréal (Québec) H3A 3J2. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 18e jour de janvier 1993. ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, C.A., CIP Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRE a été rendue contre ALMATECK PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. le 23e jour de novembre 1992 et que la faillite est réputée rétroagir au 22e jour d'octobre 1992, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1993 à 9h30 au bureau du syndic, 600, de Maisonneuve ouest, 27e étage à Montréal (Québec) H3A 3J2. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 18e jour de janvier 1993. ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, C.A., CIP Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRE a été rendue contre ALMATECK PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. le 23e jour de novembre 1992 et que la faillite est réputée rétroagir au 22e jour d'octobre 1992, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1993 à 9h30 au bureau du syndic, 600, de Maisonneuve ouest, 27e étage à Montréal (Québec) H3A 3J2. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 18e jour de janvier 1993. ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, C.A., CIP Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRE a été rendue contre ALMATECK PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. le 23e jour de novembre 1992 et que la faillite est réputée rétroagir au 22e jour d'octobre 1992, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1993 à 9h30 au bureau du syndic, 600, de Maisonneuve ouest, 27e étage à Montréal (Québec) H3A 3J2. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 18e jour de janvier 1993. ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, C.A., CIP Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

ORDRE est donné à Josanne Mailloix-Lafrenière, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOR. Une copie de la présente déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Josanne Mailloix-Lafrenière. Lieu: Montréal Date: 06 janvier 1993. MICHEL MARTIN, P.a.

ORDRE est donné à MICHEL CHARRON, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 06 janvier 1993. ELIZABETH S. GOBELLE, Protonotaire adjoint

Mes LAMARRE, LAPIERRE & ASS. 192 rue St-Jean, Suite 100 Longueuil, (Québec) J4H 2K5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-12-010544-933  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT CHRISTIANE MASSE, Partie demanderesse

SUM OUAHADA, Partie défenderesse

ORDRE est donné à SLIM OUAHADA, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 13 janvier 1993. ELIZABETH S. GOBELLE, Protonotaire adjoint

Mes LAMARRE, LAPIERRE & ASS. 192 rue St-Jean, Suite 100 Longueuil, (Québec) J4H 2K5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-018593-929  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse

ORDRE est donné à MICHEL CHARRON, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 06 janvier 1993. ELIZABETH S. GOBELLE, Protonotaire adjoint

Mes LAMARRE, LAPIERRE & ASS. 192 rue St-Jean, Suite 100 Longueuil, (Québec) J4H 2K5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-12-010544-933  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT CHRISTIANE MASSE, Partie demanderesse

SUM OUAHADA, Partie défenderesse

ORDRE est donné à SLIM OUAHADA, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 13 janvier 1993. ELIZABETH S. GOBELLE, Protonotaire adjoint

Mes LAMARRE, LAPIERRE & ASS. 192 rue St-Jean, Suite 100 Longueuil, (Québec) J4H 2K5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-018593-929  
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse

HAMEL, LOUISE et HAMEL, JACQUES R. et HAMEL, JEAN-PIERRE Parties défenderesses conjointes et solidaires

AVIS est par les présentes donné que Daniel Mathieu Benoit Lachance, domicilié et résidant au 1560 rue Falaise, Laval, province de Québec, a transmis au Ministère de la Justice, une demande à ce que son nom soit changé de Daniel Mathieu Benoit Lachance à Daniel Mathieu Benoit Courtemanche. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Massacre en vue aux législatives françaises

PARIS (Reuter) — La droite est promise à une victoire écrasante tant en suffrages exprimés qu'en sièges aux élections législatives de mars, selon un sondage SOFRES publié hier par le quotidien *Le Figaro*.

Sur les 555 sièges qui seront mis en jeu en France métropolitaine les 21 et 28 mars, 439 devraient revenir à l'actuelle opposition RPR-UDF contre 83 (-187) au Parti socialiste et à ses alliés.

Le Parti communiste obtiendrait 28 députés, les écologistes quatre et le Front national un, selon l'enquête réalisée du 7 au 9 janvier auprès d'un échantillon de 1000 personnes.

En intentions de vote, le sondage donne des résultats tout aussi défavorables au Parti socialiste, qui n'est crédité que de 21% et perdrait 17% par rapport aux 38% qu'il avait obtenus au premier tour des législatives de 1988.

Avec 41% des voix, le RPR et l'UDF ne deviennent pas pour autant majoritaires. Le recul des socialistes profite essentiellement aux écologistes qui obtiennent 16% et devancent largement le Parti communiste (8%) et le Front national (1%).

Par ce décalage entre les chiffres d'intention de vote et les projections en sièges, l'enquête de la SOFRES

semble confirmer que le scrutin majoritaire jouera une nouvelle fois en faveur des grandes formations politiques.

Sans préjuger de surprises lors du second tour, qui pourrait être marqué par une multiplication de triangulaires, voire de quadrangulaires, le mouvement écologiste se retrouve ainsi réduit à la portion congrue malgré l'alliance électorale entre ses deux composantes, Les Verts et Génération Écologie.

Parallèlement à la simulation sur les élections, le sondage Figaro-Sofres montre que les Français jugent très sévèrement les socialistes au pouvoir. Le bilan des cinq ans de gouvernement socialiste depuis la fin de la première cohabitation est considéré comme «plutôt négatif» par 68% des personnes interrogées et «plutôt positif» par 22%.

Comme raisons de cette désaffection, les Français sont 50% à juger que les socialistes ont été «melés à trop de scandales», 44% à les trouver «usés» et 25% «incompétents».

Autorisés à choisir plusieurs critères d'appréciation, les personnes interrogées classent ces trois facteurs largement en tête. Les arguments favorables ne recueillent que 17%, 8% et 6% des mentions.

## Riina collabore avec la police italienne

### «Je ne suis pas un monstre. Seulement un pauvre vieux, innocent et malade»

ROME (AFP) — «Je ne suis pas un monstre. Seulement un pauvre vieux, innocent et malade»: Toto Riina, le numéro un de la mafia appréhendé vendredi à Palerme (Sicile), rejette les accusations portées contre lui et défie les mafieux «repentis» qui ont permis son arrestation.

Lors de son premier interrogatoire, lundi à la prison romaine de Rebibbia, Riina a répondu avec déférence aux questions des juges qui lui ont notifié son inculpation pour le meurtre du député européen Salvo Lima, assassiné le 11 mars dernier à Palerme, a-t-on appris de source judiciaire.

Le «parrain» de Cosa Nostra, a qui les enquêteurs attribuent quelque 80 meurtres, a affirmé ne rien savoir de la mafia et avoir vécu plus de vingt ans dans la clandestinité pour échapper aux accusations mensongères.

Interrogé sur les déclarations des «repentis» qui l'accusent notamment d'être le mandant de l'assassinat de dizaines de magistrats et policiers, dont les juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, il a rejeté en bloc toutes leurs accusations: «Ce sont des calomnies. Je veux me défendre personnellement lors des procès où je suis accusé injustement», a-t-il dit.

Principal accusé dans un procès dit des «assassinats politiques» en cours à Palerme, Toto Riina devrait donc être transféré prochainement en Sicile.

Les magistrats maintiennent une grande réserve sur son premier interrogatoire. Selon des indiscretions, Riina veut retourner à Palerme pour être confronté à ses accusateurs. Premier d'entre eux: Baldassar Di Maggio, dont les révélations ont provoqué l'«étincelle» à l'origine de son arrestation.

Considéré comme un proche de Toto Riina jusqu'en janvier 1991, «Balduccio» Di Maggio aurait ensuite été condamné à mort par la mafia pour avoir tenté de supplanter le chef de clan de San Giuseppe Jato (Palerme), Giovanni Brusca.

Il s'était alors enfui dans le Piémont (Nord de l'Italie), où il a été arrêté lors d'un banal contrôle de police le 2 janvier dernier. Menacé d'être réexpédié en Sicile, il aurait mis les enquêteurs sur les traces de Riina. Sa famille a été transférée dimanche de Palerme vers une localité inconnue pour des raisons de sécurité.



La «pieve» a-t-elle été mortellement frappée?

Di Maggio est le dernier d'un longue liste d'environ 200 mafieux qui ont rompu l'«Omerta», la loi du silence, et fait vaciller l'organisation. L'afflux des «repentis» au cours des

derniers mois serait dû à la dégenérescence des règles internes de la mafia, sur laquelle Toto Riina exerçait une véritable dictature, et au rejet d'une escalade de type terroriste.

L'état avait commencé à se resserrer autour de lui avec la défection en septembre 92 de Giuseppe Marchese, tueur attitré du clan des Corleone.

«J'ai décidé de collaborer parce que je ne me reconnais plus dans une organisation dont les règles ont été profondément altérées, avait-il déclaré aux magistrats. Après avoir fait pleine confiance en Riina et dans les règles de solidarité que je croyais être à la base de Cosa nostra, j'ai compris qu'elles étaient trahies dans un but de pouvoir absolu.»

Toto Riina, maintenu en cellule d'isolement, doit à nouveau être entendu demain par les magistrats. La prochaine audience du procès de Palerme a été renvoyée au 5 février. Si la Cour ne décide pas qu'elle doit se tenir à Rome pour des raisons de sécurité, Toto Riina devrait retrouver les autres «boss» de la Couple mafieuse à la prison de Palerme.

# LES ANNONCES CLASSEES 985-3344 Télécopieur: 985-3340

### INDEX DES GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

**100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL**  
100-150 Achat-vente-échange  
160-199 Location

**200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL**  
200-250 Achat-vente-échange  
251-299 Location

**300-399 MARCHANDISES**

**400-499 OFFRES D'EMPLOI**

**500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**

**600-699 VÉHICULES**

### 101 Propriétés à vendre

#### AHUNTSIC

Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$

**PIERRE HUDON LA CAPITALE CRTR 382-8000**

### 101 Propriétés à vendre

#### BOUCHERVILLE

Cottage 33'x28'. Très belle réplique modèle XVIIe. Intérieur très soigné. Site exceptionnel. 13 000 pi.ca. adossé au golf. Aménagement paysager harmonieux. Piscine creusée et grande remise chauffée. 266 000 \$. Le jour: 642-5955, le soir: 655-4655.

### LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 — Manteau. — Idem.  
2 — Dignitaire ecclésiastique. — Préfixe.  
3 — Dysprosium.  
4 — Acérée. — Technétium. — Amas.  
5 — Me rendrai. — Oxygène.  
6 — Fibre synthétique. — Commune des Deux-Sèvres.  
7 — Désobéissance.  
8 — Irritabilité.  
9 — Lettre grecque.  
10 — Vrai.  
11 — Monnaie. — Allongea.  
12 — Obstruction de l'intestin. — Héritier direct (Dr.).

### VERTICALEMENT

1 — Passereau. — Originale.  
2 — Rame. — Tige supportant l'avior.  
3 — Membre d'une société religieuse du XIIIe siècle. — Tissu pour protéger le matelas.

### 103 Condominiums Co-propriétés

C.D.N. charmant 5 1/2. Impeccable, ensoleillé, près U de M. hôpitaux. 87 000\$. Pilon. 739-1598. Transaction Mont-Royal.

### 101 Propriétés à vendre

#### COTTAGE VICTORIN

rue St-André, 3 niveaux, entier, rénové, 2 s/b complètes, foyer, terrasse, 2 stal. 529-1464

### 105 Propriétés à revenus

MTL-NORD. 2 duplex, semi-déj., 2 x 5 1/2, avec bachelors, bons rev., 209 000\$. 189 000\$. 327-5215

### 120 Laurentides

BORD DE L'EAU lac Carré, 9 pièces, site magnifique, possibilité duplex, bed & breakfast, 79'12 pi.ca., prix 107 500\$. Inf.: Coisse pop. St-Faustin. 819-688-2739

### 121 Cantons de l'Est

A SHERBROOKE. Maison unique 60 x 32. 5 c.c. 2 1/2 s/b. bi-énergie, chêne, foyers, garages, terrain 10 000 pi.ca. 819-565-9993

### 134 Terres/fermes

MINI-FERME avec maison, écurie et ring intérieur. 582-3195

### 136 Appartements-logements à louer

3 1/2 NON-CHAUFFÉ. Tranquillité garantie, près autobus, métro, centre d'achats. A voir! Faites une offre! 737-0770.

### 136 Maisons de repos, retraite AHUNTSIC. résidence privée, pour personnes âgées, tous services, ambiance familiale, présence 24h, près Fleury et St-Hubert. 387-5267.

### 136 Commerces à vendre

DÉPANNEUR. (BROMONT II): bon chiffre d'affaires. 1-263-6824.

### 164 Bureaux à louer

251 Bureaux à louer

### 164 Condominiums à louer

ST-ANDRÉ. condo, grand 5 1/2, foyers, b. toutbain, 6255, 418-479-2136 soir.

### 166 Appartements-logements à louer

PARIS. Banlieue ouest, Villennes, St-Germain (20 min. centre, métro, RER). App. lumineux, meublé, 2 c.c., à louer pour 1 an. René: 932-1630

### 186 Maisons de repos, retraite

AHUNTSIC. résidence privée, pour personnes âgées, tous services, ambiance familiale, présence 24h, près Fleury et St-Hubert. 387-5267.

### 186 Commerces à vendre

DÉPANNEUR. (BROMONT II): bon chiffre d'affaires. 1-263-6824.

### 251 Bureaux à louer

251 Bureaux à louer

### 251 Bureaux à louer

MONT-ROYAL OUEST 24. jusqu'à 10 000 pi.ca., central, idéal professionnels, petite manufacture, occupation immédiate, prix raisonnable. 846-4022.

### 259 Espaces commerciaux à louer

AUTOROUTE 20. 1600 et 600 pi.ca. pour petite manufacture. 738-5868.

### 275 Locaux à louer

A BORDEAUX 1300 P.C. SÉCURITAIRE 1507-5109

### 313 Ordinateurs

ABA 386 DX40 85 mb HD SVGA MOUSE INFO-LAVAL 973-8226 960 \$

### 325 Instruments de musique

BALANCE d'inventaire: pianos à queue KAWAI, 2 modèles seulement: KG2EA, et RO. 30% de tabois. PIANO BESSETTE. 444-1135

### 318 Mobilier de bureau et acc.

#### VENTE D'ÉCOULEMENT MEUBLES DE BUREAU

- 15 bureaux mélamine gris 30" x 60" avec huche
- 25 bureaux (noyer ou chêne) 30" x 48"
- 10 filières 2 ou 4 tiroirs
- 40 chaises à roulette ou droite
- 50 cloisons auto-portante

Marchandise en excellente condition  
Guy: 681-5535 430-7646

### 460 Emplois demandés

SCRIPTURE - 10 années d'expérience: films, vidéos, messages publicitaires.  
SÉCRÉTARIAT - 5 années d'expérience. Recherche contrats à court ou long terme.  
362-1529

### 523 Traduction, rédaction

TRADUCTION RÉDACTION RÉVISION Angl. français. 343-9440.  
TRADUCTION: FRANCAIS - ANGLAIS 342-8197

### 529 Services professionnels

PME Petites et Moyennes Entreprises  
Vous désirez...  
- être plus compétitif  
- avoir un meilleur contrôle des coûts  
- augmenter votre rentabilité

### 530 Cours

ANGLAIS INTENSIF par prof. diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 527-8546.

### 318 Mobilier de bureau et acc.

#### DÉCÈS

ST-AMOUR ALINE  
A Montréal, le 19 janvier 1993, est décédée Aline Desbiers, 79 ans, épouse de feu Emile St-Amour, mère de Marjolaine (Clément Pausse). Elle laisse dans le deuil une petite-fille Geneviève (Cesario Girard), une sœur Philomène Dufour, un frère Louis (Marie), ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces et ses amis.

### 569 Horticulture Pépinières

TAILLE DES ARBRES et des fruitiers. C'est le temps! BIO VÉGÉTAL. 455-8803.  
575 Déménagement  
GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

### 529 Services professionnels

PME Petites et Moyennes Entreprises  
Vous désirez...  
- être plus compétitif  
- avoir un meilleur contrôle des coûts  
- augmenter votre rentabilité

### 530 Cours

ANGLAIS INTENSIF par prof. diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 527-8546.

### 532 Massothérapie

TRES BONS MASSAGES  
Chinois, européens. Prix spéciaux des fêtes. 3 CORNWALL, V.M.R. 738-7917

### 695 Automobiles

ACCURA INTEGRA RS 90 Rouge, manuel, climatisé, aileron, 59 000 km, garantie 11 500 \$ nég. 343-9440.

### DÉCÈS

ST-AMOUR ALINE  
A Montréal, le 19 janvier 1993, est décédée Aline Desbiers, 79 ans, épouse de feu Emile St-Amour, mère de Marjolaine (Clément Pausse). Elle laisse dans le deuil une petite-fille Geneviève (Cesario Girard), une sœur Philomène Dufour, un frère Louis (Marie), ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces et ses amis.

### DÉCÈS

ST-AMOUR ALINE  
A Montréal, le 19 janvier 1993, est décédée Aline Desbiers, 79 ans, épouse de feu Emile St-Amour, mère de Marjolaine (Clément Pausse). Elle laisse dans le deuil une petite-fille Geneviève (Cesario Girard), une sœur Philomène Dufour, un frère Louis (Marie), ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces et ses amis.

### DÉCÈS

ST-AMOUR ALINE  
A Montréal, le 19 janvier 1993, est décédée Aline Desbiers, 79 ans, épouse de feu Emile St-Amour, mère de Marjolaine (Clément Pausse). Elle laisse dans le deuil une petite-fille Geneviève (Cesario Girard), une sœur Philomène Dufour, un frère Louis (Marie), ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces et ses amis.

### DÉCÈS

ST-AMOUR ALINE  
A Montréal, le 19 janvier 1993, est décédée Aline Desbiers, 79 ans, épouse de feu Emile St-Amour, mère de Marjolaine (Clément Pausse). Elle laisse dans le deuil une petite-fille Geneviève (Cesario Girard), une sœur Philomène Dufour, un frère Louis (Marie), ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces et ses amis.

## DES IDEES, DES EVENEMENTS

# Le médecin malgré lui

Dans un cas d'inconduite sexuelle, qui, de la patiente ou du psychothérapeute, est le plus malade?

**GINETTE PELLAND, Ph.D.**

Professeure de philosophie au Collège de Bois-de-Boulogne, l'auteure a publié plusieurs articles dans des revues spécialisées en psychanalyse

DANS son article paru dans LE DEVOIR du 14 janvier et intitulé *Liaisons dangereuses*, M. Grunberg abordait l'épineuse question de l'inconduite sexuelle possible à l'intérieur de la relation psychothérapeutique. Selon lui, «la question la plus troublante sur l'inconduite sexuelle du médecin porte sur la définition et les nuances qui y sont attachées».

On demandera ici pour qui cette question de définition représente ce qui est le plus troublant, devant assez aisément que l'agressée ne sera pas troublée au premier chef par cet aspect du problème. Mais restons dans les définitions: suivant M. Grunberg, si en parlant d'inconduite sexuelle du médecin, on pense à une «agression sexuelle», on devra admettre qu'elle est «rarissime».

Là n'est pourtant pas la question, surtout en matière de psychothérapie où l'inconduite sexuelle s'amorce et se concrétise de façon beaucoup plus subtile, la plus large part de l'agression étant de nature psychologique bien qu'impliquant un abus physique, et cela même si la patiente y consent.

Ainsi, à l'évidence, l'expression «agression sexuelle», entendue au sens premier et plus strict de l'agression physique, a très peu à faire avec la relation thérapeutique, ce qui n'exclut cependant pas du tout le caractère d'agression de cette inconduite sexuelle du médecin qui abuse de sa patiente.

### Des individus narcissiques

M. Grunberg croit qu'il «existe une typologie de médecins et de malades plus à risques de se retrouver dans ces situations». Parmi les médecins, ceux qui seraient plus spécifiquement «à risques» seraient des individus narcissiques présentant des troubles du caractère, qui ont une «morale élastique» et se permettent d'exploiter leurs malades, même à des fins sexuelles. Or ces médecins seraient pourtant des gens qui fonctionnent très bien, qui sont «souvent très habiles et compétents d'un point de vue technique».

On peut néanmoins penser que ces médecins performant bien techniquement sont quelque part aussi malades que leurs malades; ils devraient certainement être écartés de la pratique de la psychothérapie, art qui nécessite au plus haut point le respect du patient. M. Grunberg se dit pourtant heureux que «ces praticiens ne sont pas nombreux». Or cela ne les empêche pas d'avoir plusieurs patientes et d'en changer, au cours des dizaines d'années que dure leur pratique.

Il y aurait aussi d'autres médecins «à risques occasionnels». Au sens suivant: c'est le médecin-être humain qui vit à un moment donné une détresse psychologique occa-

sionnée par un deuil, une séparation, etc. Il se mettra alors possiblement «à se confier à sa patiente, à la recherche d'un certain support émotionnel», le dérapage sexuel n'étant pas loin. Il reste qu'en psychothérapie, selon M. Grunberg, un tel dérapage «peut prendre place surtout avec un certain type de patiente», qu'il décrira plus loin comme «la patiente à risque».

Que doit-on en comprendre? Que le médecin en détresse n'en viendrait pas à abuser de sa patiente si elle avait une autre pathologie, sa pathologie étant ce qui l'incite, lui, à se comporter de cette façon avec elle? Par ailleurs, quand cette patiente reste toujours du même type, pathologique, le médecin qui s'est bientôt remis de sa détresse méritera certes «d'être sanctionné», mais «il est récupérable». Par d'autres patientes du même type?

### Une situation de détresse

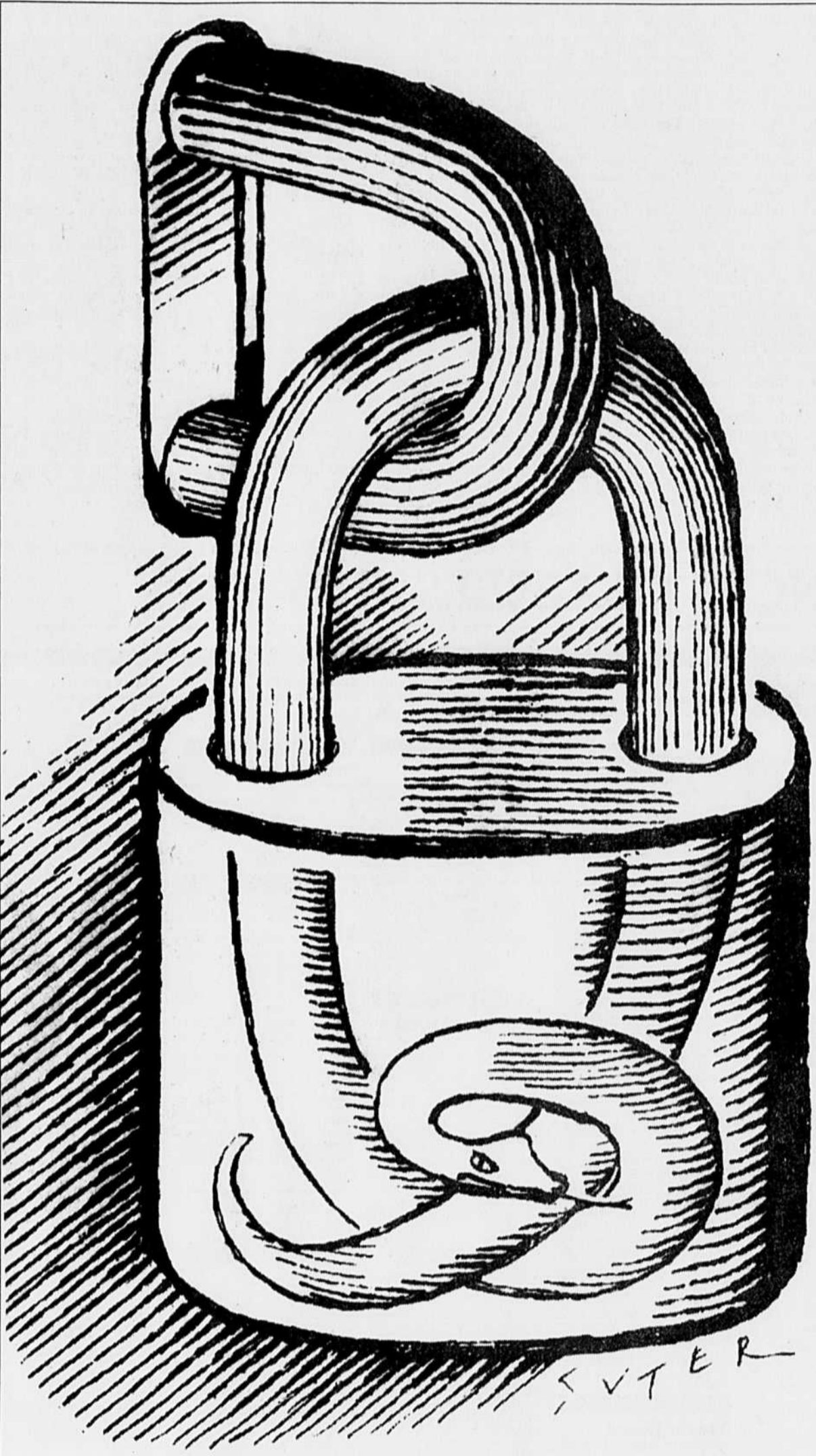
On accordera volontiers qu'un médecin peut, à certains moments de sa vie, se retrouver dans la position de tout être humain en détresse. Cette situation s'accorde pourtant bien mal avec la relation thérapeutique non égalitaire où la patiente est justement en détresse elle-même et appelle son médecin à l'aide. On en vient indéniablement à penser que le médecin en détresse occasionnelle, s'il oublie jusqu'au contenu de son serment d'Hippocrate, est probablement bien plus profondément en détresse que ne le laisse à penser M. Grunberg.

Car la situation de détresse qu'il vit actuellement en est une propice à provoquer le réémergence à la surface de ses conflits les plus profonds, qui sont sans doute de nature assez grave pour qu'il en vienne à oublier la position qu'il occupe en tant que thérapeute. L'incartade est peut-être occasionnelle, mais elle en dit bien plus long sur la pathologie du médecin lui-même que ce que M. Grunberg consent à accorder en cette matière.

Et il est loin d'être dit que ce médecin, si non soigné, ne dérapera pas encore, advenant dans sa vie une autre situation de détresse. Honnêtement, quelle patiente désireuse d'entreprendre une psychothérapie irait consulter un thérapeute, sachant qu'il a déjà eu des rapports troubles avec d'autres patientes?

Tout compte fait, peut-être ce médecin a-t-il, lui aussi, comme la patiente à risque type, «une psychopathologie particulière», peut-être n'a-t-il pas suffisamment remonté dans sa propre «enfance émotionnellement carencée». Ainsi, non seulement est-il possible que le médecin/thérapeute soit en détresse occasionnelle, mais encore se peut-il que le thérapeute qu'il est, ait néanmoins encore besoin de thérapie.

C'est précisément là que doit intervenir la «chasse aux sorcières», cette chasse impliquant, de la part des apprentis sorciers, la poursuite incessante de leur démarche métapsychologique, de l'exploration de l'inconscient, y compris le leur.



THE NEW YORK TIMES

## La route du smog

**Dominic Mignacca**

Météorologiste de la pollution atmosphérique au ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique

DANS l'article publié dans LE DEVOIR du 5 janvier dernier et intitulé *Le smog montréalais*, M. Scott McKay, conseiller municipal du district d'Honoré-Beaugrand et membre de la Commission de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), conclut ceci: dans la région de Montréal, puisque les émissions des échappements de véhicules motorisés contribuent pour 50 % au taux annuel d'émissions de précurseurs d'ozone au sol (dioxyde d'azote, NO<sub>2</sub> et composé organique volatil, COV), l'automobile est, en conséquence, la cause majeure des concentrations élevées d'ozone durant la période estivale.

Ce faisant, M. McKay préconise que la solution au problème d'ozone passe par l'urgence consciencieuse des automobilistes et il donne l'exemple du programme *Go Green* (qui incite les automobilistes à utiliser le transport en commun et le covoiturage) en vigueur dans la région de Vancouver.

Il faut comprendre avant tout que bien que Montréal et Vancouver aient toutes les deux un problème d'ozone, la cause majeure est différente d'une ville à l'autre. À Vancouver, à cause de la topographie, le problème est de nature locale.

Alors qu'à Montréal, à cause de sa position géographique en aval des États américains les plus industrialisés, le problème est le transport de polluants sur une longue distance.

Vancouver est entourée de hautes montagnes, qui sont une barrière causant l'accumulation de tout polluant atmosphérique émis par des sources locales, dont les précurseurs d'ozone, en empêchant la dispersion de ces polluants au-delà de la région de Vancouver.

Lors de journées très chaudes et ensoleillées, cette forte accumulation de précurseurs donne, éventuellement, une concentration élevée d'ozone dans l'air ambiant.

Plusieurs études des ministères de l'Environnement de l'Ontario (MEO) et du Québec indiquent que dans ces deux provinces, l'ozone au sol est un problème dans tout le corridor Windsor-Québec, incluant les États américains au sud des Grands Lacs, et non seulement dans les grandes villes à forte concentration d'automobiles.

Aussi, contrairement à ce que préconise M. McKay, c'est dans les plus petites villes que l'on observe, en général, la plus haute concentration d'ozone et non dans les grandes villes.

De plus, dans le corridor Windsor-Québec la concentration d'ozone et le taux annuel de dépassement des normes d'ozone décroissent du sud vers le nord.

Une étude récente du MEO, rédigée par l'auteur de ces lignes, indique qu'à Toronto, durant des périodes de stagnation d'air (situation similaire mais beaucoup moins sévère des conditions météorologiques qui prévaut à Vancouver lors de concentrations élevées d'ozone), toutes les sources locales de précurseurs d'ozone, incluant l'automobile, ne contribuent, au plus, qu'à 35 % de la concentration d'ozone; dans toute autre condition météorologique, la contribution de sources locales à la concentration d'ozone serait encore moindre.

La conclusion de toutes ces études est que les causes majeures du problème d'ozone dans le corridor Windsor-Québec, incluant Montréal, sont les sources de précurseurs d'ozone qui sont situées dans les États américains au sud des Grands Lacs et en particulier dans la vallée de l'Ohio.

Des vents prédominants du secteur sud et sud-ouest transportent alors les précurseurs d'ozone, de l'ozone même et autres polluants atmosphériques dans le corridor Windsor-Québec.

Il ne fait aucun doute qu'un programme comme *Go Green* dans la région de Montréal serait une bonne initiative et que la moyenne annuelle de concentration dans l'air ambiant de monoxyde de carbone, NO<sub>2</sub> et COV, baisserait.

Par contre, il est peu probable, comme M. McKay veut le faire croire et comme l'indiquent plusieurs études, qu'un tel programme serait suffisant pour conduire à une baisse substantielle de la concentration d'ozone dans l'air ambiant dans la région de Montréal.

# Le génocide en Bosnie

L'envahisseur serbe occupe 70 % du territoire bosniaque et y fait régner la terreur

**Alain Horic**

Ecrivain et éditeur québécois

LA BOSNIE-Herzégovine sa population et son gouvernement, démocratiquement élu, sont victimes d'une guerre d'agression, de conquête et de destruction. L'envahisseur serbe occupe 70 % du territoire bosniaque où il fait régner la terreur et l'horreur. La population musulmane est victime d'une campagne délibérée, systématique de déracinement et d'extermination. Tout un peuple est l'objet d'un génocide barbare en 1992, en plein cœur de l'Europe, qui n'a d'égal que celui des nazis.

Les Serbes précèdent sur tout le territoire conquis à l'élimination et à la chasse de la population musulmane, pratiquant les exécutions sommaires, les tueries massives, les assassinats, la torture et les mutilations sur les femmes, les hommes, les enfants et les vieillards. La Bosnie est devenue un champ de carnage de la barbarie serbe. Il ne reste que quelques poches de résistance, une dizaine de villes assiégées par les forces serbes dans un étau de fer, de feu et de sang, quotidiennement bombardées et pilonnées. La population civile, souffrant de famine, de froid, du manque de soins, privée d'eau et d'électricité, se défend avec des moyens artisanaux pour sa survie contre les assaillants serbes puissamment armés.

L'agression et l'occupation serbe de la majeure partie de la Bosnie se traduit par un bi-

lan tragique. Le terme complaisant de nettoyage ethnique forgé par les instances mondiales cache cyniquement et banalise aux yeux de l'opinion publique la pratique d'un génocide perpétré sur les musulmans de Bosnie par les Serbes.

Cette guerre sauvage d'une violence sans précédent, d'une cruauté inhumaine a fait, jusqu'ici, 250 000 victimes, incluant les personnes tuées et les personnes disparues à jamais. Les Serbes pratiquent le pillage, le vol, le viol et la destruction de toute vie, de toute trace visible de présence musulmane en Bosnie, détruisant, brûlant, dynamitant et nivelant avec la terre les maisons, les bâtiments, tels les monuments et les infrastructures historiques, culturelles, religieuses, sociales, financières et économiques.

Pour remonter le «moral» de leurs criminels de guerre, coupables de crimes contre l'humanité, les autorités militaires et politiques serbes incitent aux viols systématiques de femmes musulmanes. Plus de 50 000 fillettes, adolescentes et femmes, ont été bestialement violées et la plupart aussitôt, froidement, assassinées. Plus de 50 000 enfants ont également été assassinés. Sous la férule serbe, la Bosnie est devenue un vaste charnier, une fosse commune ensevelissant les morts et les vivants.

Connaissant cette tragédie, la communauté internationale se voile, se complait dans le voyeurisme morbide, s'abrite derrière l'alibi de l'aide humanitaire qui consiste à nourrir la mort. Sa passivité, son refus de secourir un

peuple en danger de mort collective, son refus de non-assistance, ses fourberies politiques et diplomatiques, son hypocrisie cynique, sa temporisation et ses simulacres de négociations avec les agresseurs n'ont d'autres objectifs que de permettre aux Serbes d'achever leur œuvre criminelle.

Leur refus d'agir, de secourir et d'intervenir donne un signal clair aux Serbes qu'ils appuient la solution finale serbe face aux musulmans de Bosnie. L'histoire et l'humanité les dénonceront à juste titre de complices du génocide des musulmans bosniaques.

### La communauté mondiale

Outre le refus d'intervenir, la communauté internationale maintient l'embargo sur les armes à destination de Bosnie-Herzégovine. Ce faisant, et en sachant les agresseurs puissamment armés, l'ONU condamne les Bosniaques à l'anéantissement inexorable par la troisième puissance militaire en Europe. En refusant de lever l'embargo sur les armes, l'ONU prive sadiquement les Bosniaques de moyens de défense légitime. Cet embargo maintenu par l'ONU constitue à lui seul un crime contre l'humanité.

La communauté mondiale refuse de se rendre à l'évidence. Sa politique de prétendre maintenir la paix en Bosnie, où la guerre fait rage, est un échec. Elle n'a d'autre choix que d'intervenir militairement pour arrêter la guerre, faire et imposer la paix par la force pour sauver ce qui reste du peuple bosniaque menacé d'extinction par la barbarie serbe.

Faute d'intervenir, l'ONU doit instamment autoriser les Bosniaques à recevoir des armes défensives afin de leur permettre de se battre pour la survie. Il n'existe aucune autre alternative pour restaurer en Bosnie l'ordre, la légalité et la démocratie. L'ONU ne peut plus longtemps maintenir son refus d'intervenir et simultanément interdire aux victimes de se défendre sans risquer une faillite totale de sa crédibilité et une condamnation de l'opinion mondiale pour complicité dans le génocide des musulmans de Bosnie.

La charte de l'ONU stipule qu'un pays agressé a droit à l'aide des pays membres et le droit de légitime défense. La Bosnie spoliée de ces deux droits, tandis que l'agression se poursuit, exige de l'ONU de faire son choix, soit défendre la Bosnie, soit lui permettre de se défendre en levant l'embargo qui lie les mains de la victime face au crime du génocide prémédité et pratiqué sur sa population.

Leslie H. Gelb, chroniqueur de la politique internationale au *New York Times*, dans son article «Never Again» (13 décembre 1992), fustige l'Europe de simuler une fois de plus l'ignorance de la boucherie de musulmans en Bosnie auxquels l'ONU interdit le droit et les moyens d'autodéfense par son embargo sur les armes. Il porte un jugement sans équivoque: «Un jour très prochain deux groupes de dirigeants seront accusés de crimes contre l'humanité en Bosnie, les Serbes qui massacrent les musulmans et les chefs d'Etat de l'Occident qui font peu pour arrêter ces innombrables atrocités.»

**L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION** Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Louis-Gilles Francœur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Scouris, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Yves d'Avignon, Paul Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (la Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramière, Clément Trudé; à l'information politique : José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michèle Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aïari (secrétaire à la rédaction), Isabelle Barril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Françoise Grenier (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Coline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymonde Guay (responsable du linéaire public), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Nathalie Thabot (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LA PUBLICITÉ Yves Williams (superviseur), Marion Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdieu, une division des imprimeries Quebecor Inc., division des imprimeries Dumont. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement no 8958. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque générale (514) 985-3333. Le Devoir (USPS - 003706) is published daily by Imprimerie Populaire, Limited, 2050 De Bleury, St-Jacques, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.